

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**DEPARTEMENT DE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANCAIS**



**MEMOIRE PRESENTE POUR L'OBTENTION
DU DIPLOME DE MASTER**

OPTION : Didactique des langues et cultures.

**LA METHODE DEDUCTIVE ET/OU LA METHODE
INDUCTIVE DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA
GRAMMAIRE DU FLE :**

**« Cas de la 5^{ème} année primaire de l'école Bekhouche
Bellaaroussi de Biskra »**

**Directeur de recherche :
M^{me} BEDJAOUI Nabila.**

**Présenté et soutenu par :
ZOUZOU Zoubida.**

**Année universitaire
2014 / 2015**

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Ma chère mère, source de tendresse, de joie et de bonheur.

Ma grand-mère, qui 'a toujours été comme une mère pour moi.

Mon père, l'exemple de courage et de motivation.

Mon mari, pour sa présence, son soutien moral.

Mes enfants, Nada, Souheib et l'adorable petite Nesrine.

Mes frères et Sœurs, Salah eddine, Othman (Azi), Abdelhamid, Najib,

Farès,

Sabah, Naima, Fairouz, Fouzia, Kamel, Cassina, Houda, Noura,

Romaissa,

Et à toute la famille.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier le bon Dieu tout puissant, de m'avoir donné force et courage afin de réaliser ce travail.

Je remercie du fond du cœur M^{me} Bedjaoui Nabila, la directrice de recherche pour tous ses encouragements, et sa présence dans les moments les plus difficiles.

Mes remerciements s'adressent aussi au chef de filière de français M^{er} Khider salim, pour ses conseils, et sa gentillesse durant tout le cursus universitaire.

Je ne sais comment exprimer ma reconnaissance envers tous les enseignants de la filière de français, parmi eux M^r Bensalah B, Pr Dakhia A, Dr. Kitiri B, Dr. Mokhnache M, M^r Guerid K, M^r Djoudi, M^r Dakhia M, M^{me} Moustiri Z, M^{lle} Bellazrag N, M^{me} Djerou D, M^{lle} Bouzidi H.

Je remercie également M^r Zelghi, enseignant de français, à l'école primaire Bekhouche Bellaaroussi, pour sa collaboration et l'intérêt qu'il a manifesté à l'égard du sujet.

Enfin, Je voudrais remercier toute personne, qui a participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail modeste soit-il.

Dédicaces

Remerciements

Introduction générale.....	1
-----------------------------------	----------

Cadre Théorique

Chapitre 1 : Déduction et Induction. Etude comparative

Introduction	4
1- La déduction.....	4
1-1 Le raisonnement déductif	4
1-2 La méthode déductive et la pédagogie	5
2-L'induction	6
2-1 Le raisonnement inductif	6
2-2 La méthode inductive dans la pédagogie	7
2-3 Critique de l'induction	7
3- L'opposition induction et déduction	8
3-1 Classification des raisonnements	9
4- Raisonnement et développement de l'enfant	10
4-1 Le raisonnement	10
4-2 Développement de l'enfant d'âge scolaire	11
4-3 Les stades de développement de l'enfant.....	12
4-4 Les développements de l'enfant et l'apprentissage d'une langue étrangère	13
Conclusion	13

Chapitre 2: L'enseignement/apprentissage de la grammaire du FLE

Introduction	15
--------------------	----

1- Le processus d'enseignement/apprentissage du FLE.....	15
1-1 Objectif de L'enseignement/apprentissage	16
1-2 L'enseignement/apprentissage du FLE à la lumière de la réforme scolaire 2003(en Algérie)	17
2- La grammaire	18
2-1 Définition de la grammaire du FLE.....	18
2-2 La grammaire dans les différentes méthodes d'enseignement.....	19
2.2.1. La grammaire dans la méthodologie Traditionnelle.....	20
2.2.2 Enseignement /apprentissage de la grammaire du FLE à travers l'approche communicative....	20
2-3 Les approches inductive et déductive	21
2-4 La grammaire dans la production de l'élève.....	23
2-5 Les types de grammaire	23
2-5-1 Grammaire déductive	23
2-5-2 Grammaire inductive	24
2-5-3 Grammaire explicite	25
2-5-4 Grammaire implicite	25
2-6 Place de la grammaire dans l'enseignement du FLE	26
Conclusion	26

Cadre Pratique, stratégie de vérification

Chapitre 3 : Méthodologie de travail

Introduction	28
1. Terrain de l'enquête	28
2. Le corpus	29

3. Grille d'observation.....	30
4. L'expérience.....	31
5. Les séances de grammaire	31
5.1. La négation avec la méthode inductive.....	35
5.2 La négation avec la méthode déductive.....	37
6. Présentation du questionnaire	40
6.1 Les données du questionnaire.....	43
7. Présentation du manuel scolaire de 5 ^{ème} année primaire.	52
8. Finalités et buts de l'enseignement du français dans le primaire	54
9. Analyse	55
Conclusion	58
Conclusion générale.....	59
Références bibliographique.....	61

Introduction

générale

Introduction générale

L'environnement sociolinguistique de l'Algérie est parsemé de couleurs de la langue française. Une langue, qui en vue de ses origines historiques, s'est incrusté, au fil des années dans cette société, et a donné un espace plurilingue, une diversité linguistique, que beaucoup d'autres pays voudraient atteindre. Le processus d'enseignement apprentissage et en perpétuelle évolution, depuis les anciennes méthodologies jusqu'à nos jours. Autrefois, on privilégiait l'écrit au détriment de l'orale ; avec l'avènement de l'approche communicative (comme fruit de plusieurs courants de recherche, la religion, la psychologie et la pédagogie), l'accent est dorénavant mis sur l'oral, dans l'intention d'installer chez l'apprenant une autonomie, et un esprit d'initiative. Avec l'application de cette méthodologie en Algérie et l'installation des réformes scolaires en 2003, nous assistons à une remarquable baisse dans le niveau des apprenants, spécialement en langue française. Il y a un ensemble de facteurs qui a contribué à cette régression dans le niveau, nous avons les méthodes d'enseignement, le volume horaire, le nombre d'élèves par classe etc. De ce constat, nous essayons d'entamer un travail de recherche concernant un élément de cet ensemble, à savoir la grammaire, ainsi que la méthode avec laquelle elle est enseignée et ceci à travers l'étude de la méthode déductive et/ou la méthode inductive dans l'enseignement/apprentissage de la grammaire du FLE : Cas de la 5^{ème} année primaire.

Le choix du sujet est en fait du à des raisons scientifiques et personnelles ; la décroissance dans le niveau des élèves est un problème qui va se retentir, d'une part, sur ces derniers eux même, et d'autre part sur toute la société. En évoquant ce thème de recherche, plusieurs questions viennent nous effleurer l'esprit et pour essayer de dégager le fond du travail, nous nous contenterons d'une seule, celle qui nous

estimons est le plus en concordance avec le sujet traité : Quelle serait la méthode la plus adéquate pour un enseignement efficace de la grammaire du FLE ? A travers ce questionnement, nous aspirons donner une vision plus claire au sujet, en proposant une réponse provisoire : La méthode déductive permettrait à l'apprenant d'acquérir les règles grammaticales.

Toute recherche scientifique réalisée selon les normes établies et reconnues, vise des objectifs bien précis. Avec ce présent travail, nous souhaitons contribuer à un changement au niveau des méthodes adoptées dans l'enseignement des langues étrangères du moins au cycle primaire, base de l'enseignement/apprentissage.

Le présent travail comporte un cadre théorique et un cadre pratique. Le cadre théorique se repartit en deux chapitres : Le premier chapitre intitulé, Déduction et Induction. Etude comparative, dans lequel, nous aborderons la déduction et l'induction, les raisonnements relatifs à ces deux concepts, en plus d'une comparaison entre eux. Le deuxième chapitre intitulé, l'enseignement/apprentissage de la grammaire du FLE, à travers ce chapitre nous allons étudier le processus d'enseignement/apprentissage de la grammaire, en plus des types de grammaire entrepris dans les classes de langue.

Le cadre pratique, dans lequel nous projetons d'entamer deux procédures, lesquelles, nous estimons seront le support, dans la réalisation de notre tâche. La première consiste en une enquête au sein de l'école primaire « Bekhouche Belaroussi » à travers laquelle, nous appliquons les deux démarches proposées à savoir déductive et inductive dans l'enseignement d'une notion de la grammaire, établie en une séquence et ceci avec la même classe, dans le but de pouvoir comparer les résultats obtenus. La deuxième en un questionnaire réalisé, comportant plusieurs questions significatives, destiné à des enseignants qui ont fait l'ancien

systeme, et le nouveau systeme, et ensuite essayer de dégager leurs points de vue, afin de rendre compte de nos hypothèses.

Chapitre 1 :
Déduction et
Induction. Etude
comparative

Introduction

Dieu créa l'homme en le dotant d'un pouvoir de raisonnement, toute personne est capable de raisonnement. Aristote fût le premier à s'intéresser à cette tâche qui constitue la logique formelle. Les Grecs aussi se sont penchés sur l'art de convaincre. Aristote étudia le syllogisme dont le célèbre exemple : tous les hommes sont mortels, Socrate est un homme, donc Socrate est mortel¹. La faculté de l'esprit humain lui permet de fixer des critères de vérités et d'erreurs, de discerner le bien et le mal et aussi de mettre en œuvre des moyens en vue d'une fin donnée. Cette faculté est investie dans différents domaines : Scientifique, éthique et technique². Philosophiquement parlant, le raisonnement comme enchaînement de proposition cohérente conduit l'individu à construire sa pensée en lui attribuant des valeurs, qui peuvent être analysées du point de vue des résultats et du sujet penseur.

D'après Aristote, le raisonnement est fondé sur l'argumentation, il dit qu'il y a deux grandes modalités, la déduction et l'induction. La déduction est tirée d'un principe général, une proposition qu'on rend acceptable et qui est nouvelle. L'induction c'est aller chercher dans le réel quelque chose qui est déjà acquis et faire en sorte de comparaison³.

1. La déduction :

1.1 Le raisonnement déductif :

Il y a plus de 2000 ans de cela, Aristote a mis en évidence le principe du raisonnement déductif. Ce raisonnement consiste à tirer des conséquences à partir de faits ou de propositions prémisses. D'après Piaget,

¹ Raison, [Fr.Wikipédia.org/wiki/raison](http://fr.wikipedia.org/wiki/raison).

² Raisonnement naturel et logique formelle, www.abord-ch.org/comms/sedra_d07/txt-logique.pdfL_O. Pochon/version janvier 07 logique.doc

³ Bertrand Philippe, « le rôle de l'indication dans la représentation de l'argumentation comme situation de communication » communication et organisation [En ligne], février 1997, mis en ligne le 01 Avril 2012, consulté le 06 mai 2015. URL : http://communication.organisation.revues.org/1994_

il s'agit de cette faculté d'objectiver un instant ses actes dans le but d'obtenir des conclusions, et les appliquer ensuite à un cas particulier (exercices, travaux pratiques, situation de travail)¹. Ce raisonnement est un genre de passage d'une situation à une autre, c'est-à-dire deux « cognitions » ou plus, peuvent donner naissance à une nouvelle connaissance. Ces cognitions peuvent provenir de notre perception directe, de notre connaissance établie, ou de notre expérience passée².

1.2 La méthode déductive en pédagogie

Cette méthode consiste à partir de l'inconnu dans le but de s'appliquer au connu, du général au particulier, de l'abstrait (ou des principes) pour s'appliquer au concret. Son principe, est de faire assimiler, connaître les règles, la loi à l'élève et c'est à lui de les appliquer sur une situation, un cas en vue de résolution³. La déduction est une opération rigoureuse et économique, c'est la méthode la plus privilégiée dans les écoles⁴.

Les règles mises à jours le sont une fois pour toute, tant que les théories syntaxiques ne changent pas. On ne peut pas demander aux apprenants d'oublier la règle découverte la semaine précédente. On est bien obligé d'enseigner les règles considérées comme définitives. La déduction possède la rigueur de la logique dans son cheminement⁵.

¹Le raisonnement inductif et déductif, www.biotechno.fr/les-raisonnements, consulté le 20 Avril 2015.

²Dés brosses Stéphane, « Activités mentales supérieures, le raisonnement déductif, section : articles, catégorie : psychologie cognitive, le 19 septembre 2008, www.psychoweb.fr/.../511-activites-mentales-superieures-le-raisonnement.

³Méthodes déductives et inductives en pédagogie, [www.questions-de-classes.org/2 Méthode](http://www.questions-de-classes.org/2-Methode), 05 octobre 2015.

⁴P.P.R.E : « L'aide aux apprentissages _ stratégies d'apprentissage », www.endp.fr/ressources/dossiers/str...contexte-pedagogique,_30 avril 2015.

⁵L'induction chez Claude Bernard et Louis de Broglie et son applicabilité en classe, 24 aout 2010.

2. L'induction

2.1. Le raisonnement inductif

Historiquement, l'induction désigne le genre de raisonnement qui se propose de découvrir des lois générales à partir de l'observation des faits du particulier au général¹. La philosophie classique conçoit l'induction comme une procédure logique, qui se propose de remonter à partir de propositions particulières, jusqu'à une proposition générale, qui renferme toutes les propositions particulières inductrices. Tout ça en se basant sur la probabilité, dans le sens que la répétition d'un phénomène augmente la possibilité de sa reproduction. On n'est jamais dans l'exactitude « complète », il suffit qu'un élément surgisse pour que la loi soit remise en question. Ainsi, lorsqu'on a éprouvé sur beaucoup de mers que l'eau en est salée, et sur beaucoup de rivières que l'eau en est douce, on conclut généralement que l'eau de la mer est salée, et celle des rivières douce², mais un jour, le fameux océanographe français Jacques Yves Cousteau, alors qu'il explorait les profondeurs d'un océan découvre, qu'il y a plusieurs sources d'eau douce dans l'eau salée. Pour nous musulmans, que sommes c'est connue, parce que c'est mentionnée dans le coran : « et c'est lui qui donne libre cours aux deux mers, l'une douce, rafraichissante, l'autre salée, amère. Et il assigne entre les deux une zone intermédiaire et un barrage infranchissable³ », alors que pour Cousteau, c'est la remise en question de l'idée que toute l'eau d'une mer est salée. L'induction est une probabilité conditionnelle, qui dépend d'un certain nombre de conditions, qui renforcent sa qualité, tout comme il peut y avoir d'autres conditions imprévues, non mentionnées au préalable, qui pourraient changer toute la procédure y compris le résultat.

¹ Induction (logique) Wikipédia, [Fr .m.wikipedia.org/wiki/Induction](http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Induction).

² Arnould Antoine et Nicole Pierre, « la logique ou l'art de penser, 19962, 3eme partie, chapitre XIX, champs Flammarion, 1978, p.312-322.

³ Le Coran (sourate 25 Al-forquan (le discernement): verset 53).

2.2. La méthode inductive en pédagogie

Le processus inductif règne dans les méthodologies du début du xx siècle, de par son principe de la découverte des règles générales de fonctionnement d'une langue étrangère, il est fondé sur un mode naturel de fonctionnement de l'esprit, « *quand il se trouve en présence de la nature, l'homme obéit à la loi de son intelligence en cherchant à prévoir ou à maîtriser les phénomènes qui éclatent autour de lui* »¹. D'après la citation, nous pouvons comprendre qu'à partir de son observation, l'homme peut découvrir des lois. Ces dernières permettent la reproduction de ce qu'il a observé, sa modification ou son empêchement. L'induction comme méthode part de l'observation des faits, pour dégager une loi. Elle ne peut pas aboutir à l'élaboration d'une vérité générale, mais seulement à des points de vues subjectifs et relatifs.

Faure conçoit l'école comme une petite démocratie directe ; « tous nos collaborateurs et nos grands enfants (garçons et fille) sont mis et tenus au courant de tout ce qui se passe, connaissent constamment la situation de la ruche, participent aux décisions prises et concourent à leur application ». L'école doit alors former la société de demain. De ce fait le fonctionnement est fondé sur la méthode inductive².

2.3. Critique de l'induction

Le philosophe écossais David Hume a beaucoup travaillé sur l'induction, c'est l'une des plus grands penseurs à avoir montré le manque de fiabilité du raisonnement inductif. Il envisage l'induction comme un pari imprudent, elle n'a pas de fondement logique, mais psychologique (le

¹Bernard Claude « leçons sur les phénomènes de la vie », 1985, cité par LARGEAUT in sur la méthode expérimentale, le débat N° 38, 1986.

²« Méthodes déductive et inductive en pédagogie « site alternatif d'éducation, de lutte et de pédagogie, [http://www.questions.de.classe.org/2 méthode](http://www.questions.de.classe.org/2_méthode), 5 octobre 2013.

sentiment d'habitude) la science ne peut pas, en étudiant un phénomène, contribuer à une certitude absolue, parce qu'elle opère par induction¹.

Le mathématicien et philosophe Bertrand Russell dit à propos de ce problème :

« Une dinde arrive dans une ferme, est nourrie tous les jours à 9h. En bonne intuitivité elle recueille un grand nombre de données (jour, climat) pour établir une conclusion quant à l'heure des repas des dindes. Elle finit par conclure qu'elle est toujours nourrie à 9h du matin, ... jusqu'à la veille de Noël ou on lui tranche le cou »². L'induction ne prend pas en compte les circonstances présupposées (puisqu'elle les nie), d'après ce passage nous pourrions comprendre, que dans l'induction, le résultat n'est jamais certain.

3. L'opposition induction déduction

Beaucoup de recherches ont été faites concernant l'opposition entre la déduction et l'induction et les résultats obtenus sont en faveur de l'approche inductive qui semble contribuer à une meilleure acquisition de la langue seconde : si l'apprenant découvre lui-même les règles à partir d'exemples et de l'observation, il pourra les retenir, plus que s'il les a apprises d'une manière classique (déductive). Mais d'autres chercheurs n'approuvent pas l'approche inductive en donnant pour exemple le jeu d'échec, ce serait mieux d'expliquer les règles que de laisser l'apprenant se débrouiller tout seul³.

On parle d'autonomie de l'apprenant, de la prise d'initiative dans son apprentissage, se prendre en charge n'est pas un problème, quand

¹Bélisaire, « le problème de l'induction » philosophie.philisto.fr/philosophie/Métaphysique.

²« L'inductivisme » [free.science \(site sur les mathématiques la physique, et l'informatique\).be /la science 3. php \(inductivisme\)](http://free.science.be/la-science-3.php).

³FLWEblog.over8blog.com/article-implicite (26 mars 2013) consulté le 22 avril 2015.

l'apprenant est capable de la faire, le grand souci, c'est quand celui-ci n'en est pas capable.

L'autonomie de l'élève sera d'autant mieux assurée qu'elle portera sur une bande plus étroite d'initiative personnelle. Puisque, selon une formule, nous sommes des nains juchés sur les épaules de géants, nous ne pouvons inventer que dans le cadre de l'édifice en place. Le travail de l'élève, comme celui du chercheur, n'est productif que si le regard est pénétrant et il ne peut l'être que si on lui pose un problème à sa portée¹.

3.1 Classification des raisonnements

Nous avons proposé deux schémas présentant la classification des deux raisonnements, l'une d'après une division traditionnelle (N°1) et l'autre d'après Chalmers² (N°2).

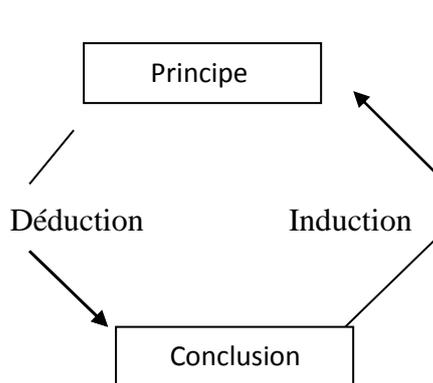


Schéma N°1

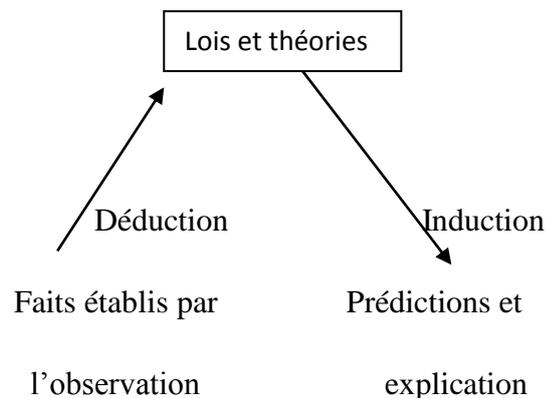


Schéma N°2

Ces deux raisonnements s'opposent par le sens de leurs démarches. Dans la forme élémentaire (N°1) et exemplaire de déduction qu'est le syllogisme, et plus précisément celui de la figure, on constate qu'un tel syllogisme raisonne à partir d'une règle (majeure) et d'un cas (mineur) pour obtenir (conclusion). Le résultat de cette règle dans ce cas, par exemple :

¹Gohan Gabriel, lycée « Janson, de sally », Paris, p.19.

²Chalmers « qu'est-ce que la science ? » Edition la découverte, Paris, 1987, p.28.

Règle : Tous les haricots de ce sac sont blancs.

Cas : ces haricots sont tirés de ce sac.

Résultat : ces haricots sont blancs.

Dans l'induction, on aboutit à la règle en partant d'un cas et d'un résultat :

Cas : Ces haricots sont tirés de ce sac.

Résultats : Ces haricots sont blancs.

Règle : Tous les haricots de ce sac sont blancs.

D'après Pierce, la déduction prouve que quelque chose doit être, l'induction montre que quelque chose est effectivement¹.

4. Raisonnement et développement de l'enfant

4.1. Le raisonnement

Le raisonnement est un processus cognitif de l'esprit qui consiste à passer de quelque chose de connu à une autre chose que la raison même en action. Reasonner c'est essayer de se convaincre ou rendre évidentes à autrui les raisons des choses². Le raisonnement c'est la faculté d'analyser le réel, de percevoir les relations entre les êtres, les rapports entre les objets, présents ou non, de comprendre les faits. Parmi les faits de l'éducation, c'est d'apprendre aux enfants à raisonner³. Former le raisonnement de quelqu'un, c'est lui apprendre à détecter les vrais liens qu'entretiennent les idées entre elles, ainsi l'enchaînement de la pensée⁴. L'enfant commence à raisonner dès son jeune âge, il donne lieu à des agencements, demande et

¹ Zinouse.univ-tln.fr/HDS/Raisonnement.pdf.

² Marion Henri « raisonnement », Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instructions primaires, édition électronique 1991, www.inrp.fr/lodel/document.

³ fr.m.wikipedia.org/wiki/raisonnement.

⁴ Marion Henri « raisonnement », Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instructions primaires, édition électronique 1991, www.inrp.fr/lodel/document.

donne des raisons. Les pédagogues n'approuvent pas l'idée de raisonner avec l'enfant de peur d'en faire un petit raisonneur insupportable.

4.2. Développement de l'enfant d'âge scolaire

Durant cette période, celle de l'école primaire, l'enfant réalise d'énormes progrès sur le plan psychomoteur, cognitif et social. « *La quête d'indépendance fait partie intégrante de l'évolution du moi chez l'enfant du primaire, pour lui être indépendant signifie pouvoir faire et décider des choses par lui-même. En même temps, il éprouve le besoin d'être rassuré, protégé et se sentir qu'on s'occupe de lui* »¹.

Selon Piaget, l'enfant passe par plusieurs stades (mentionnés dans le tableau). Dans notre contexte, c'est le stade des opérations concrètes qui nous importe (l'élève de 5^{ème} année primaire). Cette appellation revient au fait que c'est une action matérielle intériorisée au niveau de la représentation mentale. L'élément essentiel de ce niveau réside dans l'avènement de la réversibilité logique. Durant cette période, l'enfant structure le « nécessaire », c'est-à-dire le matériellement possible subordonné au réel².

¹ Musson, « le développement des enfants d'âge scolaire 6 à 12 ans », 1999, p.151.

² Etude diachronique du développement cognitif (période des opérations concrètes
beatriceproste.Free.Fr/diachronie.

4.3 Les stades de développement de l'enfant (selon Piaget)

Le stade préopératoire (L'enfant de 2 à 7 ans)	Le stade des opérations concrètes (L'enfant de 7 à 11 ans)	Le stade des opérations formelles (L'enfant de 11 ans à l'âge adulte)
<p>les jeux symboliques seront des moyens d'adaptation intellectuelle et affective, l'enfant transforme, invente. Il y a acquisition de la communication par le langage, dominé par l'égoïsme intellectuel. L'enfant ne peut se détacher de son point de vue. La pensée n'est pas réversible mais intuitive, magique, sans avant ni après.</p>	<p>Il est capable de se centrer dans les domaines cognitif, et moral. Sa pensée se socialise. Il prend en compte l'avis des autres, c'est le début de la causalité. l'enfant peut classer, grouper. Il conçoit les modifications et la réversibilité. Il est perméable au raisonnement, s'inscrit dans une temporalité, raisonne de manière concrète en empruntant à sa propre expérience.</p>	<p>C'est le stade des opérations logiques, abstraites, du raisonnement par hypothèses. La combinaison des idées remplace le raisonnement de proche en proche, utilisées au stade précédent. Ces opérations sont utilisées à un langage plus mobile et amènent à la construction de systèmes et non à la recherche de solutions immédiates.</p>

4.4. Le développement de l'enfant et l'apprentissage d'une langue étrangère

Vygotski conçoit une certaine distinction entre les concepts quotidiens (spontanés) et les concepts scientifiques. Les deux notions ne se développent pas de la même manière. Les concepts quotidiens sont relatifs à l'expérience concrète, alors que les concepts scientifiques, à la suite d'une explication du maître « interaction pédagogue, enfant ».

Pour mieux établir cette différence, Vygotski compare l'apprentissage de la langue maternelle et celui de la langue étrangère : *« L'enfant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle (...). L'enfant assimile sa langue maternelle de manière inconsciente et non intentionnelle, alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention ».*

La langue maternelle est semblable aux concepts quotidiens, l'enfant connaît pratiquement toute la grammaire, en revanche, l'apprentissage d'une langue étrangère va se réaliser de manière tout à fait différente : l'élève commence par la prise de conscience de la langue, apprend les règles de la grammaire et les utilise d'une manière spontanée¹.

Conclusion

La déduction et l'induction, comme raisonnements ont été depuis longtemps utilisées comme méthodes, que les chercheurs, les scientifiques et les pédagogues adoptent dans leurs travaux, en vue d'aboutir à des résultats, auxquels ils aspirent.

¹ Lecompte Jaques, « lev Vygotski (1896-1934), pensée et langage » publié le 01 mars 1998, article issu du mensuel N° 81, mars 1998, science humaines.

Chaque individu possède des atouts sur lesquels est fondé son raisonnement, ce dernier a traversé tout au long de son existence des stades dans son développement, Piaget a décrit le comportement de celui-ci à travers chaque stade. D'après l'analyse effectuée par le psychologue, bien entendu, le comportement d'un enfant diffère de celui d'un adulte. L'enfant passe par différentes étapes ou stades : le stade préopératoire, le stade des opérations concrètes et le stade des opérations formelles. Dans notre contexte, nous nous sommes contenté du 2^{ème} stade ; l'enfant de 11 ans n'a pas encore atteint le stade des opérations logiques abstraites, il raisonne d'une façon beaucoup plus concrète, alors, nous dirons que le raisonnement déductif, avec son mode d'exposition des règles d'une langue ou certaines lois est beaucoup plus adapté à un enfant de cet âge. Le fait d'affirmer ceci ne veut pas dire que l'inductivisme n'est pas un mode non fructueux au contraire, ce raisonnement a beaucoup servi les scientifiques dans leurs travaux de recherche.

Chapitre 2:
L'enseignement/
apprentissage de la
grammaire du FLE

Introduction

L'enseignement/apprentissage de la grammaire a subi des modifications tout au long de son histoire. En Algérie, les réformes scolaires établies en 2003, ont donné lieu à un nouveau profil pour l'enseignement des langues étrangères. Toute réflexion concernant la grammaire, didactiquement parlant, implique d'examiner en corrélation la dimension de l'enseignement (relations entre théories et méthodologies) et l'apprentissage (obstacles et réussites dans l'appropriation scolaire) ainsi que l'effet de cette discipline dans l'interaction enseignant-apprenant en la classe¹.

Aborder la grammaire n'est pas chose facile, son caractère polysémique tend à la difficulté de cernement, c'est une discipline mal circonscrite, se référant, parfois à des activités mentales difficiles. Elle intègre dans son organisation la génétique, la biologie, la morphologie, la synthèse et la sémantique. Dans chaque méthodologie d'enseignement, la grammaire est abordée de manière spécifique. Dans notre travail, nous n'allons pas juger, qu'une méthode soit meilleure à une autre, mais plutôt qu'à tel moment d'enseignement/apprentissage de la langue, une méthode soit perçue par les acteurs présents comme étant meilleure qu'une autre².

1. Le processus d'enseignement/apprentissage du FLE

Le processus d'enseignement/apprentissage c'est l'ensemble des activités d'enseignement et d'apprentissage entrepris dans le milieu scolaire. Dans ce processus, il y a une interaction entre les résultats d'apprentissage, les activités d'apprentissage et les méthodes qui contribuent à la réalisation des résultats d'apprentissage.

¹Chiss Jean-Louis et David Jacques, « didactique du français et étude de la langue » (débat dans l'enseignement-apprentissage de la grammaire), Armand Colin, 2011.

²Dr. Kridech Abdelhamid, «Pratiques grammaticales en classe de FLE états des lieux et perspectives didactiques», synergies, Algérie, 2013, N°18, pages 165-174.

On pourrait dire que le processus d'enseignement/apprentissage est la réponse à trois questions que soulève tout effort de scolarisation, quel que soit l'âge des apprenants : la réponse au « quoi ? » (Qu'est-ce que les élèves doivent apprendre ?) ; La réponse au « comment ? » (Comment l'enseignant va-t-il s'y prendre pour y arriver ?) Et la réponse au « combien ? » (Quelle est la quantité et la qualité des apprentissages réalisés ?).

L'enseignant est le premier responsable de la planification, de l'implantation, et de l'évaluation des résultats de ce processus d'enseignement/apprentissage¹.

1-1. Objectifs du processus d'enseignement/apprentissage

« Les études doivent avoir pour but de donner à l'esprit une direction qui lui permette de porter des jugements solides et vrais sur tout ce qui se présente à lui »². En se référant à l'auteur de la citation (Descartes), nous pourrions affirmer que les études dotent l'individu d'une certaine assurance, un pouvoir dans la prise de décisions, et une acquisition de jugement droit sur toutes choses.

Bien entendu, dans l'intention d'obtenir le meilleur pour les enfants, les enseignants doivent poursuivre sans relâche un processus d'apprentissage et de questionnement, exploiter de nouvelles idées et adapter les bonnes méthodes.

¹Vienneau Raymond, « Apprentissage et enseignement Théorie et pratique », 2^{ème} édition, Québec, Gaëtan Morin, P39.

²Descartes René, « Règles pour la direction de l'esprit », (Règle1), traduction et notes par Jaques Brunschwig.

1-2 L'enseignement/apprentissage du FLE à la lumière de la réforme scolaire 2003 (en Algérie)

Le projet de la réforme scolaire a été mis en exergue dès la rentrée scolaire 2003/2004, selon « le plan d'action » retenu par le conseil des ministres. Le président Abdelaziz Bouteflika déclare à propos de l'enseignement des langues étrangères : « (...) la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain (...) ».

A cette réforme, on a intégré l'approche par compétences, le cognitivisme comme méthode pédagogique, la théorie d'énonciation dans l'analyse du discours et on a substitué à l'unité didactique la séquence didactique¹. Les activités de langue ne sont plus enseignées pour elles-mêmes. Ainsi, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire et l'orthographe sont désormais liés à des objectifs définis. Ils deviennent, à l'oral comme à l'écrit, les outils d'une finalité qui les rend non seulement opportuns, mais visibles et utilisables par les élèves en situations scolaires, ou en situations authentiques².

2. La grammaire

2-1 Définition de la grammaire du FLE

Nous proposons trois définitions liées à la question de la grammaire :
« La grammaire c'est l'ensemble des règles qui définissent l'usage correct d'une langue parlée ou écrite »³.

¹ Habib El Mistari (Doctorant, université de sidi Bel Abbès), L'enseignement /Apprentissage du FLE en Algérie : Une nouvelle méthodologie pour quelles pratique de classe ? SynergiesAlgérieN°18, 2013, pp. 39-51.

² Fatiha Fatma ferhani, « Algérie, L'enseignement du français à la lumière de la réforme », édition Armand colin /Dunod.

³Philippe Auzou, Dictionnaire encyclopédique, édition Auzou, Paris, 1012, p.871.

La grammaire c'est: « *Les connaissances intériorisées de la langue cible, que se construit progressivement la personne qui apprend une langue, le terme de grammaire interne (on parle quelque fois de grammaire d'apprentissage) évoque des savoirs et des savoir-faire auxquels aucun accès directe n'est possible, et qui sont définis en termes de procédures provisoires ou de règles, ponctuelles et transitions de nature hétérogène* »¹.

Pour Chomsky, la grammaire est comme un phénomène humain à la fois d'ordre biologique et génétique et d'ordre psychologique et social, dans le sens que chaque individu dispose de mécanismes génétiques et aussi un appareil respiratoire, phonatoire, auditif qui le rend capable de parler, il lui faut un environnement social et un état psychologique, si toutes ces conditions sont réunies l'être humain, peut acquérir une ou plusieurs langues².

Les deux dernières définitions, l'une est d'ordre didactique et l'autre d'ordre anthropologique, d'après le point de vue de Cuq et Gruca, on ne peut acquérir la grammaire d'un seul coup, c'est un phénomène qui se construit à long terme au fur et à mesure que la personne apprend la langue. Tandis que pour Chomsky, l'acquisition de la grammaire nécessite l'intervention de plusieurs disciplines, la génétique, la psychologie et la sociologie.

³ Cuq Jean Pierre, le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE international, Paris, édition 2003, P.118.

² Cuq Jean Pierre et Gruca Isabelle, « Cours de didactiques du français langue étrangère et seconde », Grenoble, presses universitaire, 2005, P. 386.

2.2. La grammaire dans les différentes méthodes d'enseignement

1) la méthode traditionnelle :

Enseignement de la langue étrangère centré sur l'écrit.

La grammaire est enseignée d'une façon déductive explicite, son enseignement couvre l'ensemble de l'ensemble des débuts de l'acquisition.

2) la méthode directe :

L'originalité de cette méthode consiste en l'interdiction de tout recours à la langue maternelle.

la grammaire est présentée sous forme inductive et implicite à partir d'exemples, on conduit l'apprenant à découvrir la règle.

3) la méthode audio orale :

Elle constitue un mélange de la psychologie behavioriste et du structuralisme linguistique.

La grammaire est sous forme d'ensemble structuraux, de substitution et de transformation de la structure modèle. la mémorisation ou la fixation des règles se fait par automatisation.

4) la méthode SGAV :

On propose à l'apprenant des exercices structuraux sans lui donner aucune description grammaticale, l'enseignement est implicite et inductif il s'intéresse plus à la parole qu'à la langue.

5) les approches communicatives :

La grammaire se résume en conceptualisation du point de grammaire suivie de formulation, de fonctionnement par l'apprenant et d'explication par l'enseignement systématique des acquis.

2.2.1. La grammaire dans la méthodologie traditionnelle

La méthodologie traditionnelle a été pratiquée dans le 18^{ème} siècle et la moitié du 19^{ème} siècle, elle est aussi appelée la méthodologie de la grammaire-traduction. Plusieurs chercheurs pensent que son utilisation massive a donné lieu à de nombreuses évolutions aboutissant à l'apparition des nouvelles méthodologies modernes¹. Cette méthode a pris sa place dans l'enseignement des langues modernes jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, son objectif est la lecture, la compréhension et la traduction des textes littéraires². Dans cette méthode, la priorité est accordée à l'écriture, et l'oral est entrepris en second plan.

La grammaire était enseignée de manière déductive (les enseignants présentaient d'abord la règle, puis on l'appliquait à des cas particuliers sous forme de phrases). C'est à cette époque que s'est répandu l'utilisation d'un métalangage grammatical dans l'enseignement des langues; un métalangage, dont l'héritage persiste encore aujourd'hui³.

2.2.2 Enseignement /apprentissage de la grammaire du FLE à travers l'approche communicative

L'enseignement de la grammaire est entrepris de différentes manières dans chaque méthode, depuis les méthodes traditionnelles jusqu'aux approches communicatives. Pour Bess et Porquier: « le statut de la grammaire, en langue étrangère, sous la diversité même de ses acception, apparait spécifique à plusieurs égard »⁴. D'après eux, cette spécificité est relative au domaine d'enseignement/apprentissage car l'objet de

¹ Cours d'initiation à la didactique de français langues étrangers en contexte syrien, les méthodologies traditionnelles et naturelles, www.lb.Refer.Org/cours/cours3_hd03.

² La méthodologie traditionnelle, Thèse.univ-lyon2.Fr>document>getpart.

³ Méthodologie, [www.ph-ludwigsburg.de/méthodologie](http://www.ph-ludwigsburg.de/methodologie).

⁴ Bess Henry, et Porquier Rémy « Grammaire et didactiques des langues », 1984, Paris, Didier, P.197.

l'enseignement/apprentissage n'est pas formé en soi, selon les linguistes, mais par la pédagogie.

D'après Christine Tagliante, « *l'approche communicative a, elle, privilégie la communication, oral ou écrite. Les premières générations d'apprenants formés à l'aide de cette approche communiquaient sans problème, très à l'aise pour faire passer un message, qui, malgré ses imperfections linguistiques était parfaitement compris* »¹.

Il faut avouer que l'ère communicative a connu une régression dans le niveau des apprenants; les partisans de cette approche privilégient l'oral sur l'écrit, ils aspirent à faire parvenir les apprenants à communiquer dans la langue cible et ont négligé un point très important, qui est la grammaire de la langue.

2.3 Les approches inductive et déductive

Le terme de « déduction » renvoie aux approches partant du général au particulier, tandis que le terme « induction » concerne les approches partant du particulier au général².

Dans l'approche inductive, l'élève est supposé découvrir lui-même la règle à partir de données, alors que dans l'approche déductive c'est tout à fait le contraire, l'enseignant présente la règle que l'apprenant doit appliquer sur des exemples. D'après Lenon, il faut opter pour l'enseignement inductif parce qu'à travers la manipulation des faits et l'accès aux règles, l'apprenant pourrait mieux les retenir.

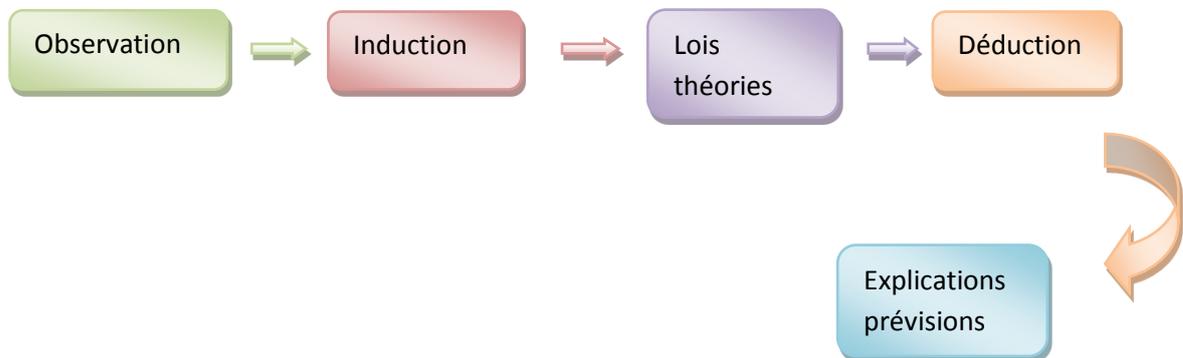
Lenon remarque que cette approche présente des inconvénients, l'application de cette dernière prend beaucoup plus de temps que

¹Tagliante Christine, « La classe de langue », CLE international, 1999, Paris, p.150.

²Vincent François, Ddezutter Olivier et le François Pascal, « Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive ? », www.academia.edu/Enseigner, consulté le 30 avril 2015.

l'approche déductive notamment en cours que dans sa préparation. D'après Eston, la langue se forme en associant les activités des deux hémisphères du cerveau, liées à l'émotion et à la raison, c'est-à-dire, un fait vécu dans un hémisphère va automatiquement déclencher la formation de structures dans l'autre.

Selon Mouchot « *la question à laquelle tente de répondre la démarche inductive est la suivante: comment passe-t-on d'un énoncé singulier à des énoncés généraux (...). Les inductivistes répondent: on passe des énoncés singuliers à un énoncé général par inférence inductive (...) c'est-à-dire par généralisation d'une série d'énoncés d'observations en une loi universelle... »¹.*



2-4 La grammaire dans la production de l'élève

La question qui se pose ici est de savoir, si l'enseignant doit intervenir avant que l'élève produise son discours, ou s'il doit attendre que celui-ci ait terminé. D'après Doughty et Williams, « *Un des grands*

¹Mouchot Augustin (enseignant de français connu pour ses travaux sur l'énergie solaire), Séminaire de recherche, Méthodes d'analyse économique des politiques et des systèmes éducatifs, www.unige.ch/seminaire/demindded2, 2003, P.26.

problèmes de la position proactive et d'amener la difficulté d'apprentissage à apparaître dans le discours de la classe de telle manière qu'on puisse ensuite y mettre l'accent dessus »¹. Leur point de vue, c'est d'attendre la production de l'élève et essayer, par la suite de détecter les imperfections commises en vue d'une préalable correction.

Le fait de s'intéresser aux règles grammaticales en premier *lieu* donne de l'ordre dans une activité, mais en même temps, peut freiner la communication, contrairement, l'attention aux règles grammaticales, *en* deuxième convient aux caractéristiques de l'approche communicative qui exige une disponibilité et une compétence chez le maître.

2-5 Les types de grammaires

2-5-1 La grammaire déductive

La grammaire déductive consiste en un enseignement de la grammaire qui va des règles aux exemples. Les exercices d'application sont considérés comme une phase déductive dans l'apprentissage de la grammaire. Ces exercices sont le terrain d'utilisation de l'activité intellectuelle qui consiste à se référer explicitement à un organisateur morphologique (paradigme verbal, grammatical ou lexical) ou à une règle (syntaxique) pour guider sa production².

L'enseignement de la grammaire en milieu classe est guidé par l'enseignant et c'est à lui que revient la décision sur le choix de la méthode à adapter; son choix va dépendre des besoins de ses apprenants. Opter pour la démarche déductive correspond à la présentation et à l'explication des règles grammaticales par le professeur, ensuite les élèves devront les

¹ Cuq Jean Pierre, « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde », France, SEPEC, 2012.

² Tanriverdieva Khatira, « La notion de grammaire dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère, rapport de recherche bibliographique, Lyon, université catholique, 2001-2002, P.44.

apprendre et les appliquer sur des exemples adaptés. Avec cet exercice, il y a conceptualisation (observation, des formes linguistiques et les réflexions sur ces formes).

En utilisant son activité mentale, l'apprenant va aboutir à une représentation mentale d'un ensemble morphologique ou syntaxique.

2.5.2 La grammaire inductive

La grammaire inductive désigne un enseignement qui va des exemples aux règles. Avec l'approche communicative, l'apprenant n'est plus cet élément qui devait tout attendre de l'enseignant, Dès lors, il devient un acteur actif, qui doit découvrir les règles de la grammaire, d'après les exemples qu'on lui propose. Cette grammaire est cognitive parce que l'élève doit mobiliser ses connaissances antérieures dans le but de résoudre les problèmes grammaticaux qui se posent à lui¹.

Dans la démarche inductive, l'élève doit s'investir dans la tâche à accomplir, par induction aussi bien que par déduction, Krashen entend l'enseignement explicite de la grammaire. Il y a pourtant une certaine différence remarquable entre les deux notions.

« Que l'enfant connaisse toute les expériences, qu'il fasse toutes celles qui sont à sa portée et qu'il trouve les autres par induction, mais j'aime cent fois mieux qu'il les ignore s'il faut les lui dire »². Rousseau préfère que le maître dicte à l'enfant les règles qu'il faut, que de le laisser opérer par induction ou autre. On peut conclure qu'il préfère l'enseignement par méthode déductive.

¹Tanriverdieva Khatira, « La notion de grammaire dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère, rapport de recherche bibliographique, Lyon, université catholique, 2001-2002,

²Rousseau Jean-Jacques, « Emilé ou l'éducation » ; Gallimard, 1985, P.38.

2.5.3 La grammaire explicite

La grammaire explicite, c'est le fait de présenter et d'expliciter les règles de la langue par l'enseignant, suivi d'exercices d'application par les apprenants. L'enseignement d'une langue étrangère dans un contexte scolaire est généralement explicite, parce que certaines formes d'instruction grammaticales explicite peuvent avoir un effet positif sur le processus d'acquisition de l'apprenant et aussi sur la vitesse de celle-ci. Mener à bien la grammaire explicitée dépend des prérequis à toute communication d'un savoir grammatical et du professeur et des élèves. La grammaire explicite n'est pas une entité naturelle, elle est le résultat d'un travail cognitif commun des membres de la classe. Il s'agit de l'enseignement apprentissage d'une description grammatical d'éléments de la langue explicité par l'enseignement, et/ou par les enseignés¹.

2.5.4 La grammaire implicite

La grammaire implicite c'est le savoir grammatical plus ou moins méthodiquement enfoncé dans le système de la langue étrangère, sans aucune explicitation des règles de celle-ci. La grammaire implicite est un enseignement inductif non explicite d'une description grammaticale de la langue cible.

La grammaire implicite didactiquement et historiquement n'est pas la même que celle de la langue étrangère, parce que du moment qu'elle est pratiqué en classe, elle est considérée comme une activité consciente². Certains linguistes considèrent que la grammaire implicite est équivalente à la grammaire inductive, contrairement à la grammaire explicite qui est déductive.

¹ Déductif, www.ph-ludwigsburg.de/html/glossaire

² Bess Henry, et Porquier Rémy « Grammaire et didactiques des langues (1989) », Paris, Didier, 1991 P.117

2.6. Place de la grammaire dans l'enseignement du FLE

La langue, de par sa nature est illimitée, il s'agit de la faire entrer dans un espace limité (classe), dans un temps limité (cours). La grammaire comme composante de cette langue occupe une place importante dans l'enseignement du FLE, son acquisition permettra une bonne maîtrise de la langue¹.

Pour ce qui est de l'avis des enseignants, la grammaire est la porte la plus privilégiée dans l'apprentissage d'une langue étrangère. On ne peut confirmer que l'intérêt ultime de la langue est la grammaire, car la compréhension et l'expression orale sont aussi importantes².

Apprendre la grammaire, même avec une méthode traditionnelle, est une façon de s'approprier la langue. Un apprenant avec des règles grammaire en tête, se sentira beaucoup plus en sécurité dans une situation de communication.

Conclusion

Tout ou long de ce chapitre, nous avons essayé d'aborder les différents points qui sont en relation étroite avec l'enseignant/apprentissage de la grammaire du FLE, le cheminement que cette discipline a pris dans les méthodologies d'enseignement. Ceci dit après le passage d'une étape (avant les réformes scolaires) à une autre.

Notre étude, nous a permis d'aboutir à l'idée, que la grammaire est une composante linguistique importante si ce n'est indispensable dans le processus d'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère, qu'elle soit marginalisée (dans l'approche communicative) ne fera que fausse

¹ Cuq Hean Pierre et Gruca Isabella, cours didactique du français.

² Fougersons Marie Christian, «l'enseignement de la grammaire en classe de français langues étrangère », Etudes de linguistique appliquée 2/2001(N° 122), P.165-178, www.cain.info/révue-ela-2001-2-page-165.htm.

route à la perspective de l'enseignement. L'apprentissage d'une langue étrangère est fondé sur les connaissances grammaticales acquises soit par la méthode déductive, soit par la méthode inductive, lesquelles présentant des modes de fonctionnement tout à fait opposés, mais reste que leur but est commun, à savoir la maîtrise de la langue étrangère.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'application de la grammaire déductive ou inductive. En dépit de tout, certains enseignants, surtout les anciens, ayant une expérience dans le domaine, préfèrent recourir à la méthode déductive pour accomplir leur travail.

Cadre pratique

Stratégie de

vérification

Chapitre 3 :
Méthodologie de
travail

Introduction

Le processus d'enseignement/ apprentissage des langues a connu beaucoup de progrès durant les dernières années, il y a eu des changements au niveau des méthodologies, des conditions et des moyens d'enseignement des langues. L'apport des théories linguistiques et l'étude anthropologique ont renforcé la vision des didacticiens et des linguistes, et ont donné du poids aux méthodologies. Tous ces changements visent notamment une meilleure maîtrise des langues étrangères.

Le thème en question traite un élément de la langue, à savoir la grammaire. Pour accomplir notre travail de recherche, nous nous sommes penchés sur l'étude du processus d'enseignement/apprentissage de la grammaire au cycle primaire, base de l'enseignement des langues étrangères. La nature et l'objectif de notre sujet, exigent l'application d'une méthode comparative et descriptive dans l'intention de mettre en face les deux méthodes, lesquelles sont intégrées dans l'enseignement de la grammaire du FLE, et essayer de mettre le pour et le contre dans chaque méthode et tout cela dans l'intérêt de l'élève.

Nous avons tenté d'appliquer les deux démarches à savoir déductive et inductive dans l'enseignement de la grammaire.

1. Terrain de l'enquête

Le terrain d'enquête est un lieu envisagé pour l'observation des gens, ou ils se trouvent, de rester en leur compagnie, de donner une description de leurs comportements, sans nuire au cheminement des événements¹. Le terrain d'enquête est le point d'intersection de deux phénomènes, celui du travail établi par le chercheur et celui d'une situation réelle qui s'offre à lui.

¹Hughes .E.C, « la place du travail de terrain dans les sciences sociales », in le regard sociologique, Paris, EHESS, 1996, P.267.

Et il doit tirer profit de cette situation, avec l'analyse minutieuse qu'il doit effectuer.

Le choix du terrain d'enquête dépend précisément du thème abordé et aussi des résultats auxquels aspire le chercheur. Notre thème de recherche exige, de par sa nature de tourner le regard vers les élèves du primaire, pour dégager des faits significatifs, en faveur de notre travail. En veillant à concrétiser notre sujet, et à mettre la lumière sur sa perspective, nous avons procédé à une enquête au sein de l'école primaire « Bekhouche Bellaaroussi ».

Cette école se situe dans la cité universitaire, 500 logements, à côté de l'université Med khider, c'est une école qui date des années 90, son architecture est assez moderne, sa construction s'étale sur une grande surface, elle comporte douze classes, six d'entre elles au rez-de chaussée et les autres à l'étage. En plus des classes, il y a une administration, avec le bureau du directeur et une grande cour, prévue pour les activités sportives.

La majorité des enseignants de cette école ont plus de vingt ans d'expérience dans le domaine d'enseignement. Cette école a acquis une bonne réputation, depuis son ouverture, ses résultats de l'examen de fin de cycle au niveau de l'académie ont toujours été satisfaisants.

2. Le corpus

Après l'accord du directeur de l'école et celui de l'enseignant avec lequel, nous avons prévu de travaillé, nous avons rejoint la classe, dans l'intention d'accomplir notre mission (travail). La classe choisi comporte 25 élèves, un nombre assez réduit en comparaison avec d'autres classes, que ce soit celle de l'établissement ou ailleurs.

Les murs sont décorés par des images, des affiches et quelques travaux, certainement réalisés par les élèves. Les tables sont disposées les unes derrière les autres. Cela n'a pas empêché les élèves d'être très motivés et très actifs, une grande énergie qui se dégage de ces petits. Nous avons passé plus de deux semaines, à assister aux séances de langue française, qui sont au nombre de trois par semaine, nous avons pu observer la classe durant cette période, et avons établi une grille d'observations mentionné ci-dessous.

3. Grille d'observation

Nous avons affaire à des apprenants de 5^{ème} année primaire

But de leçon	Grammaire
Type de compréhension	Orale et écrite
Support	Manuel scolaire et autres
Activités	Plusieurs activités visant la compréhension orale et l'expression orale ainsi que la production écrite
Temps de parole	La plupart du temps l'enseignant et là, pour faciliter la tâche aux apprenants
Motivation	Les apprenants sont très attentifs
Atmosphère	Détendue de temps en temps bruyante
Voix du professeur	Calme dans l'ensemble, des fois élevée elle permet une compréhension aisée des apprenants
Correction	Auto correction : apprenant lui-même orienté par l'enseignant
Prise de parole	Spontanée
Balance des langues	L'enseignant recourt à la langue maternelle de temps à autre
Travail à faire	Sollicité par l'enseignant, exercices, lectures.

4. L'expérience

Du moment que l'enseignant s'inscrit dans l'approche par compétences, c'est alors la pédagogie du projet, c'est la rupture avec la notion traditionnelle du cours, et le décroisement des activités. L'enseignement des langues est proposé sous forme de projets. Ces derniers comportent un ensemble de séquences composées à leur tour de plusieurs activités. Chaque séquence s'étale sur deux semaines, durant laquelle l'enseignant entamera les différentes activités évoquées.

Notre expérience a débuté avec le projet 1 intitulé « Faire connaître des métiers », à partir de la séquence 2 (décrire les différentes actions relatives à un métier), jusqu'à la troisième séquence (découvrir l'utilité des métiers) dans laquelle, l'enseignant a entamé la forme négative, et la forme affirmative.

5. Les séances de grammaire

Nous avons commencé notre stage exactement le lundi 13 octobre 2014 avec la notion de grammaire.

Premièrement l'enseignant a illustré sur le tableau, la répartition suivante :

Masculin	féminin	Pluriel
-ce garçon	-cette fille	Ces enfants
-cet arbre	-cette école	

L'enseignant : Je complète avec le déterminant qui convient :

Tous les matins, je me réveille à sept heures, je fais ma toilette, je bois mon lait, je brosse mes dents, puis je prends mon cartable et je vais à

l'école. Cette matinée, je suis resté à la maison, car mes chaussures me font mal.

L'enseignant : Utilisez un adjectif démonstratif, concernant les chaussures, on peut utiliser mes ou ces.

Deuxièmement, le formateur demande aux apprenants de faire sortir leurs ardoises et d'écrire les deux phrases suivantes :

-Je suis occupé ; dit le canard.

-Je suis malade, ajoute le dindon.

L'enseignant : Dans les deux phrases, il y a un mot qui se répète,

Les élèves : c'est le verbe être.

-Tu es en 5^{ème} année primaire.

-Tu es gentil.

-Je suis occupé.

-Nous sommes en classe.

Avec l'aide du formateur, les élèves ont abouti à: Etre est un verbe d'état

Enfin, il aborde l'auxiliaire avoir

-J'ai dix ans, et j'ai des amis.

L'enseignant : des mots qui se répètent dans la phrase

-Tu as dix ans, et tu as des amis

C'est l'enseignant qui a déclaré que: Avoir est un verbe de possession

L'enseignant écrit au tableau les phrases suivantes :

1-Tu as des jouets.

2-J'ai mal à la dent.

3-Tu as mal au nez.

L'enseignant: La différence entre les deux catégories (être et avoir), c'est que dans la deuxième catégorie, il y a une sensation.

Nous avons assisté à toutes les séances, ça nous a pris une quinzaine de jours.

L'enseignant : Aujourd'hui, nous allons commencer une nouvelle séquence sur les métiers.

Nous commençons avec l'apiculteur, personne qui élève les abeilles, pour obtenir du miel.

De temps en temps, l'enseignant recourt à la langue maternelle.

Il propose à quelqu'un de passer au tableau et de parler d'un métier, celui du médecin, du jardinier, d'agriculteur, ou de menuisier par exemple, dans l'objectif de faire exprimer les apprenants.

Notre enseignant domine bien sa classe, les élèves lisent dans le livre à tour de rôle, il leur demande de chercher dans le dictionnaire le mot boulanger, médecin, paysan, etc. ; ensuite c'est le passage à l'écriture des différentes définitions sur les cahiers de classe.

La prochaine séance, on entamera le texte des pompiers ;

L'enseignant : De qui parle-t-on dans le texte ?

Les élèves : on parle des pompiers

L'enseignant : Que font les pompiers ?

Les élèves : Ils sauvent des vies, ils s'entraînent à l'escalade (avec l'aide de l'enseignant).

Le formateur suscite ses apprenants à prendre la parole, l'eau c'est la vie.

Il faut s'arrêter à l'idée que les pompiers sont toujours prêts.

Une élève a confondu prêt et prés, alors l'enseignant a utilisé la langue maternelle pour expliquer la différence.

L'enseignant : Quelle est la première qualité des pompiers ?

Les élèves : Ils sont rapides.

L'enseignant : Le verbe être est toujours accompagné d'un nom ou d'un adjectif.

Les élèves continuent à lire dans le livre scolaire.

-Quand un incendie est signalé, il y a le feu.

L'enseignant rappelle que le « **d** » dans la liaison est prononcé « **t** », il demande aux élèves de corriger leur camarades qui lient.

Il les aide à découvrir le verbe éteindre :

-J'éteinds.

-Tu éteinds.

-Il éteinds.

-Nous éteignons, une seule élève a trouvé la bonne réponse (1ère personne du pluriel).

-La prise de parole est spontanée.

-L'enseignant recoure à la langue maternelle de temps à autre.

L'enseignant : vous devez énumérer les noms de métiers cités dans le texte.

Les élèves : le médecin, le menuisier, etc.

Ils lisent à voix basse dans leurs livres.

L'enseignant leur demande de donner le synonyme de l'agriculteur = paysan.

Du moment, que l'enseignant s'inscrit dans la pédagogie du projet, c'est le décroisement des activités, il passe à la « négation » sans qu'on s'aperçoive qu'il a changé d'activité.

5.1. La négation avec la méthode inductive :

L'enseignant écrit au tableau les phrases suivantes :

1-son père n'était pas content.

2-Lounis a fabriqué un râteau.

La différence entre les deux phrases, c'est la forme négative, nous avons deux adverbes « ne » et « pas ».

-Est-ce-que Lounis a fabriqué un râteau ?

La réponse est oui.

-Est-ce-que son père est content ?

La réponse est non.

La 1^{ère} phrase est à la forme négative

L'enseignant : Sortez vos ardoises et cherchez dans le texte une phrase à la forme négative et écrivez-la sur les ardoises.

Levez les ardoises dit l'enseignant

-Ne crois pas (dans le texte)

L'enseignant : Est-ce-que cette phrase est déclarative, où est le sujet ?

Les élèves : elle est impérative.

L'enseignant : dans le type impératif, je commence par ne, parce qu'il y a pas le groupe nominal sujet.

-Cela ne l'empêche pas (dans le texte)

L'enseignant : Faites sortir les cahiers d'activités

Question : Est-ce que tu aimes la soupe ?

Répondre à la question en commençant par non

Réponse : Non, je n'aime pas la soupe.

L'enseignant essaye d'aider les apprenants à découvrir la règle grammaticale de la négation, mais il finit par la formuler lui-même:

« Dans la forme négative, nous avons les adverbes de négation, la phrase de ne, avant le verbe et pas après le verbe ».

L'enseignant continue avec les exemples.

-Ali boit toujours du café noir.

-Ali ne boit jamais du café noir.

La différence c'est que avec jamais le « du » devient « de ».

- Les enfants jouait dans la rue (à l'imparfait).

-Les enfants ne jouent plus.

-En été, nous faisons la sieste.

-Nous ne faisons plus la sieste.

Jusque-là, l'enseignant a procédé d'une manière inductive. Et afin d'accomplir notre expérience, il nous a proposé dans des séances prochaines, de procéder avec la méthode déductive.

5.2. La négation avec la méthode déductive

La séance prévue est arrivée, l'enseignant a écrit les expressions de négation au tableau, ensuite il a proposé aux apprenants les exemples suivants :

1^{er} exemple (en relation avec le temps) :

-Mon frère et son ami sont partis (passé composé)

La forme négative :

-Mon frère et son ami ne sont pas partis.

L'enseignant : pour le passé composé, on met le « ne » avant l'auxiliaire et pas après.

2^{ème} exemple :

-Mon frère est content.

La forme négative.

-Mon frère n'est pas content.

Des exemples concernant le sens de la phrase.

3^{ème} exemple :

-J'ai une pièce dans la poche.

Les formes négatives possibles :

- Je n'ai rien dans la poche.

-Je n'ai pas de pièces dans la poche.

-Je n'ai plus de pièces dans la poche.

Après la négation, l'enseignant a entamé les homophones grammaticaux :

Ce sont des mots qui ont le même sens, pas la même écriture.

L'enseignant : demande aux élèves d'écrire sur leurs ardoises les phrases qu'il a énoncé

1) Ils ont des cadeaux.

2) On trouve ces cadeaux dans les superettes.

Le premier, verbe avoir et le deuxième, un pronom.

Une minorité d'élèves ont confondu le pronom et l'auxiliaire.

3) Ont-ils des cadeaux ?

Seulement deux sur vingt-cinq ont trouvé la bonne réponse.

L'enseignant : écrivez où et ou.

-Où se trouvent les pyramides en Egypte ou en Syrie ?

La plupart ont trouvé la réponse.

- Donne-moi un stylo ou un crayon.

Sauf un élève qui n'a pas su la bonne réponse.

-C'est un chat ou un chien ?

-La maison où j'habite est près de la poste.

vingt sur vingt-cinq ont répondu juste.

L'enseignant demande aux élèves d'écrire sur les cahiers de classe :

Je complète par on/ont –son/sont-ou/ou.

Ils ont un chat et un chien.

-Où vivent les éléphants ?

-On les trouve en Afrique.

-Ils sont des animaux herbivores.

Afin d'accéder aux résultats finals, nous avons représenté sous forme d'un tableau comparatif, les deux procédures entretenues par l'enseignant dans le traitement des différentes activités ou points, dans les deux méthodes déductive et inductive à travers la notion de la grammaire.

La méthode inductive	La méthode déductive
<p>-L'enseignant écrit deux phrases au tableau, l'une affirmative et l'autre négative.</p> <p>-Il demande aux élèves de dégager la différence entre les deux phrases.</p> <p>-Il explique à travers des exemples, que dans les phrases interrogatives, la réponse est « oui » pour la forme affirmative et « non » pour la forme négative.</p> <p>-L'enseignant incite les élèves à chercher dans le texte une phrase à la forme négative.</p> <p>-Il leur donne un exemple, une phrase, et leur demande de répondre à la question en commençant par « non ».</p> <p>- L'enseignant aide les élèves à découvrir la règle grammaticale, ils n'y arrivent pas. Il la formule lui-même : Dans la forme négative, nous avons les adverbes de négation, la place de « ne », avant le verbe et pas après le verbe.</p>	<p>- l'enseignant écrit les expressions de négation au tableau, ne ... pas /ne ... rien/ne ...jamais/ne Plus.</p> <p>- l'enseignant écrit la règle : Dans le passé composé, on met le « ne » avant l'auxiliaire et « pas » avant.</p> <p>-l'enseignant passe ensuite aux exemples.</p> <p>*1^{er} exemple :</p> <p>-Mon frère et son ami sont partis.</p> <p>-Mon frère et son ami ne sont pas partis.</p> <p>*2^{ème} exemple :</p> <p>-Mon frère est content</p> <p>-Mon frère n'est pas content</p> <p>3^{ème} exemple :</p> <p>Relatif au sens de phrase</p> <p>*3^{ème} exemple :</p> <p>J'ai une pièce dans la poche</p> <p>- Je n'ai rien dans la poche</p> <p>-Je n'ai pas de pièces dans la poche</p>

D'après les exemples proposés dans les deux méthodes, nous avons obtenu les résultats suivants : Avec l'expression « ne ...pas » la majorité des élèves ont su répondre, dans les deux méthodes, avec une légère tendance pour la méthode déductive. Pour ce qui est des expressions « ne ... plus » et « ne rien » la plupart des apprenants ne sont pas arrivés à la bonne réponse.

6. Présentation du questionnaire

En plus de l'enquête effectuée au sein de l'établissement, et afin de renforcer notre travail, nous avons procédé à l'élaboration d'un questionnaire. Une analyse conceptuelle en relation avec les données de notre sujet, nous a permis de dégager des questions au nombre de dix. La plupart d'entre elles sont des questions de types dichotomiques. Nous proposons ci-dessous un exemplaire du questionnaire :

Dans le cadre des mémoires de master2 option didactique des langues et cultures, nous proposons le thème suivant : la méthode déductive et/ou la méthode inductive dans l'enseignement de la grammaire du FLE « cas de la

5^{ème} année primaire ».

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

-Sexe :.....

-Age :.....

-Diplôme :.....

Question n°1 :

-Depuis combien de temps enseignez-vous ?

-.....

Question n°2 :

-Avant les réformes scolaires installées en 2003, vous enseignez la grammaire selon la méthode déductive (donner d'abord les règles, ensuite les exemples) ?

- Oui

-Non

Question n°3 :

-Après les réformes scolaires installées en 2003, vous enseignez la grammaire selon la méthode inductive (commencer par les exemples et c'est l'apprenant qui est sensé découvrir lui-même la règle) ?

- Oui

-Non

Question n°4 :

- D'après vous, les apprenants sont –ils capables de faire des inductions ?

-Oui

-Non

Question n°5 :

- Pour quelle méthode optez-vous, pour l'enseignement de la grammaire ?

-déductive

-inductive

Question n°6 :

-Avez-vous remarqué un changement dans l'enseignement de la grammaire ?

-.....

Question n°7 :

-On parle d'échec scolaire, de régression dans le niveau des apprenants qu'est ce qui a pu causer tout cela ?

*le volume horaire

*les méthodes d'enseignement

*nombre d'élèves par classe

Question n°8 :

-Est-ce que ça a été facile de passer d'une démarche à une autre ?

-Oui - -non

Question n°9 :

-Est-ce que vous utilisez la méthode inductive à tous les niveaux

Question n°10 :

-Oui -Non

-est-ce qu'il vous arrive d'utiliser les deux méthodes à la fois ?

-Oui -Non

Merci pour votre coopération.

Les acteurs du questionnaire sont des enseignants qui ont fait l'ancien système et le nouveau système. L'accès à cette tranche d'enseignants n'a pas été des tâches les plus faciles, la majorité ont passé plus de temps dans l'ancien système que dans le nouveau. Nous nous sommes rendus à plusieurs écoles, ainsi qu'à des écoles privées, à la recherche de cette catégorie d'enseignants, leur nombre tend à diminuer, il y a ceux qui ont pris la retraite, ceux qui ont abandonné l'enseignement, ainsi de suite.

Notre corpus se compose de douze échantillons (sept enseignants et cinq enseignantes) ; le choix de ces derniers est certainement aléatoire, mais pas pour autant désordonné, il est représentatif des faits étudiés.

Certes que le fait d'avoir appliqué les deux méthodes déductive et inductive sur seulement la notion de négation établie sur deux semaines, n'est pas considéré comme ayant une grande valeur dans la consolidation du travail, mais le fait d'avoir pensé à réaliser le présent questionnaire tend à donner du poids au travail, ainsi qu'aux résultats.

Nous avons illustré la durée d'enseignement des acteurs du questionnaire dans l'ancien système comme dans le nouveau système dans le tableau ci-dessous.

Les échantillons	Durée d'enseignement dans l'ancien système	Durée d'enseignement dans le nouveau système
1	8 ans	12 ans
2	14 ans	//
3	11 ans	//
4	25 ans	//
5	18 ans	//
6	18 ans	//
7	1 an	//
8	1 an	//
9	3 ans	//
10	15 ans	//
11	19 ans	//
12	15 ans	//

6.1 Les données du questionnaire

Le questionnaire proposé comporte dix questions, les quatre premières sont d'ordre personnel, celles qui viennent après, ont été posées dans le but de préciser quelques points concernant le travail. Les résultats recueillis du questionnaire, sont reproduits sous forme de diagrammes circulaires démontrant les statistiques, auxquelles nous sommes parvenus.

Nous avons procédé à la description de chaque diagramme, ainsi qu'à une analyse des pourcentages de chacun d'entre eux.

Analyse et commentaire des questions 1, 2 et 3 :

La figure 3.1 illustre les résultats des trois premières questions.

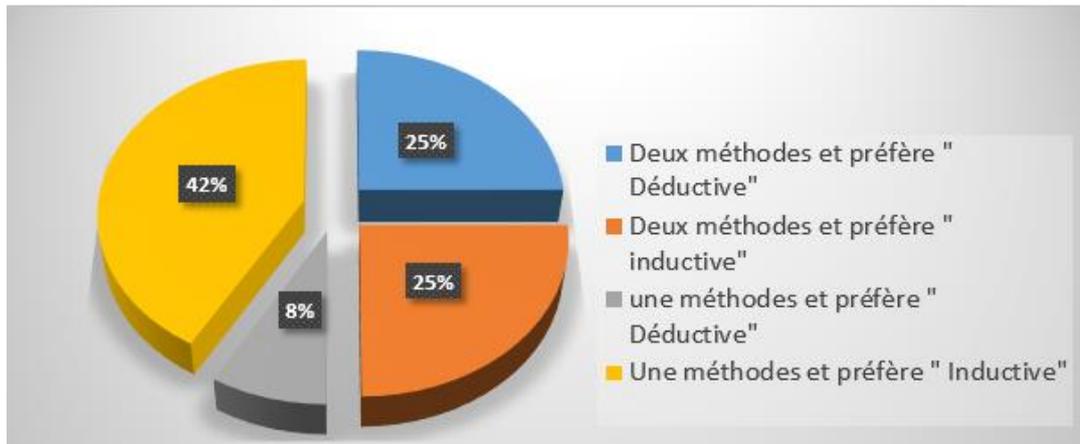


Figure 3.1 : Les enseignants qui ont utilisé soit une méthode, soit les deux pendant leur carrière.

En associant les résultats des trois premières questions, nous pouvons conclure ce qui suit :

- 67% ont préféré l'inductive, mais réellement ce sont 25% qui ont essayé les deux méthodes et trouvent que l'inductive est la meilleure, et les 42% n'ont jamais essayé la méthode déductive, donc ils n'ont pas à juger d'une méthode qu'ils n'ont pas eu l'occasion de tester.
- 33% ont choisis la méthode déductive, dont 25% ont travaillé avec les deux méthodes et pensent que la méthode déductive est la meilleure, alors que 08% n'ont jamais procédé avec la méthode inductive et leur point de vue ne peut être valorisé.
- 42% et 08% ne seront pas pris en considération, parce qu'ils n'ont pas travaillé avec les deux méthodes, pour faire la comparaison.

Nous sommes alors à égalité 25% pour la déduction, et 25 % Pour l'induction.

Analyse et commentaire de la question N°4 :

La figure 3.2 illustre la capacité des apprenants à faire des inductions.

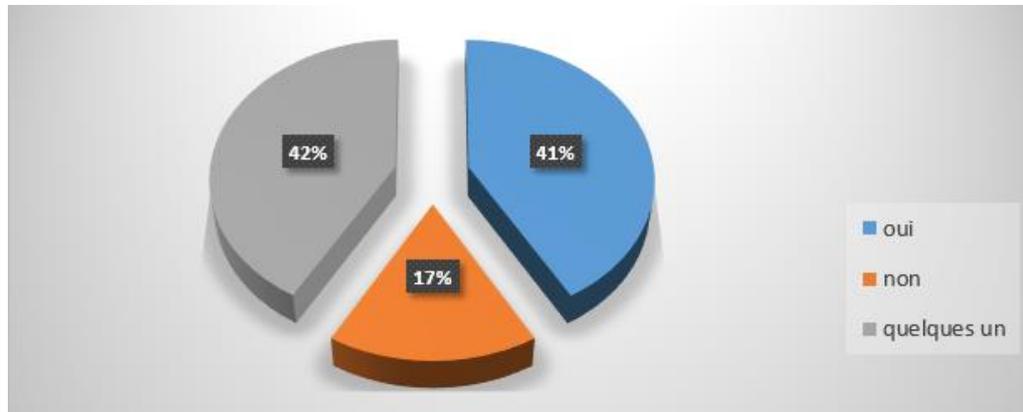


Figure 3.2 : Les apprenants sont capables de faire des inductions

Les participants à notre questionnaire sont au nombre de douze, la majorité d'entre eux, ont une bonne expérience dans le domaine de l'enseignement.

- D'après les résultats du graphique, 41% des enseignants interrogés sont en faveur du raisonnement inductif, et pensent que les apprenants arrivent à raisonner inductivement.
- 42% des enseignants sont contre l'induction et affirment que les apprenants sont dans l'incapacité de faire des inductions.
- Les 17% restants ont répondu, que seulement quelques-uns (apprenants) qui sont en mesure de faire des inductions.

Concernant le dernier point, l'utilisation du pronom indéfini pluriel « quelques-uns » par certains enseignants, veut dire que seulement une minorité d'élèves, qui peut faire des inductions, alors que la majorité n'en est pas capable. Si on additionnait cette majorité aux 42% du deuxième point, nous pourrions déduire, d'après les témoignages des enseignants qu'un grand nombre d'élèves ne peut procéder avec la méthode inductive.

Analyse et commentaire de la question N°5 :

La figure 3.3 illustre la méthode choisie dans l'enseignement de la grammaire.

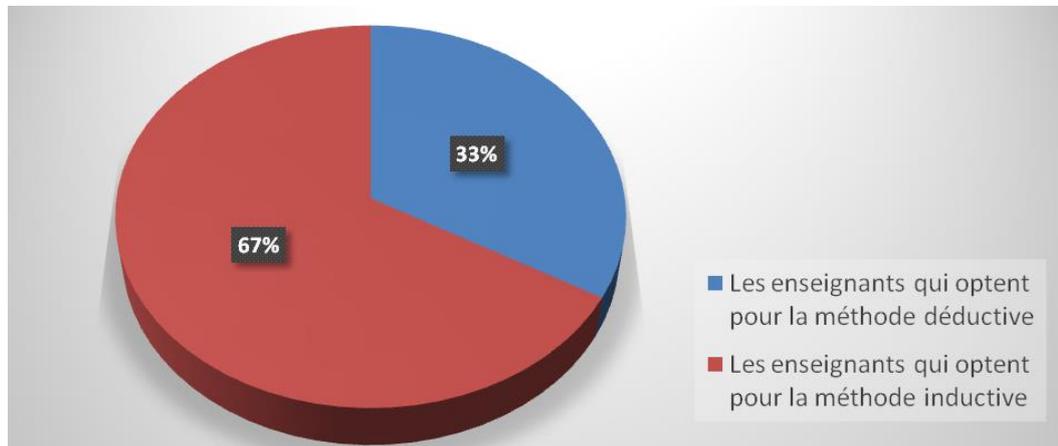


Figure 3.3 : La méthode choisie pour l'enseignement de la grammaire

- Concernant les réponses obtenues dans cette question, 67% des formateurs supportent la méthode inductive dans l'enseignement de la grammaire de F.L.E.
- Les 33% restants sont automatiquement avec la méthode déductive.
- Deux tiers des enseignants favorisent la méthode inductive dans l'enseignement de la grammaire, mais il y a ceux parmi eux qui n'ont jamais procédé avec la méthode déductive.
- Le un tiers restant des enseignants sont en faveur de la méthode déductive par ce qu'ils ont essayé les deux méthodes, et ils ont choisi de continuer dans la méthode déductive.

Analyse et commentaire du questionnaire n°6 :

La figure 3.4 représente les enseignements qui ont remarqué un changement dans l'enseignement après 2003.

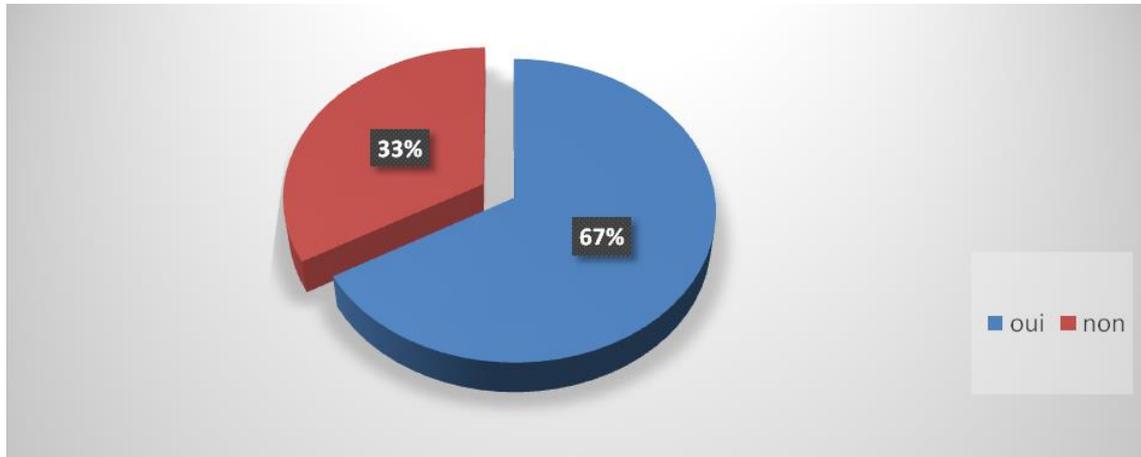


Figure 3.4 : Les enseignants ont remarqué un changement dans l'enseignement après 2003

- 67% des enseignants certifient l'apport de changement dans les méthodes d'enseignement, c'est-à-dire, le passage de la méthode déductive à la méthode inductive
- 33% des enseignants restants, apparemment continuent toujours avec l'ancienne méthode, suite à un choix personnel, ou en relation avec les besoins des apprenants en question.

En procédant à l'analyse des résultats obtenus, nous pourrions affirmer que deux tiers des enseignements suivent les instructions établies par l'institution, dont un élément est l'enseignement de la grammaire d'une manière inductive.

Analyse et commentaire de la question n°7

La figure 3.5 représente le pourcentage des causes de l'échec scolaire.

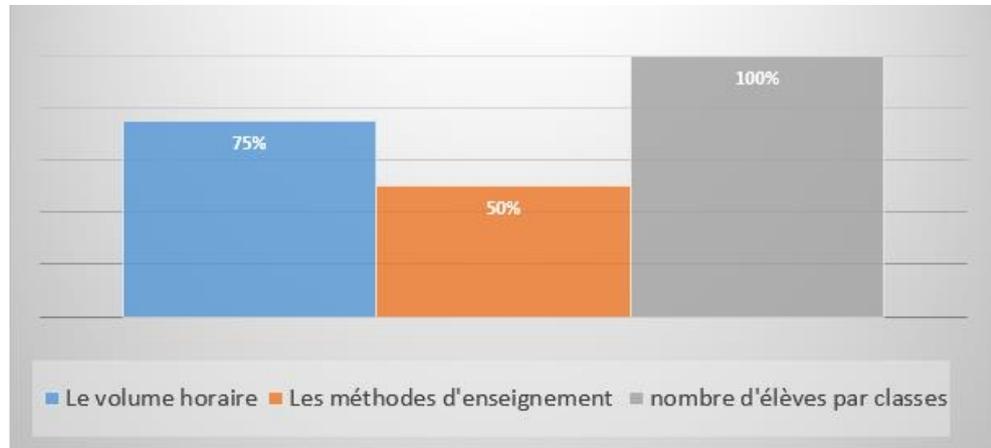


Figure 3.5 : Les causes de l'échec scolaire :

A partir du constat établi, qu'il y a régression dans le niveau des apprenants depuis les réformes scolaires, que nous avons posé la question des causes de l'échec scolaire, et les résultats auxquels nous sommes parvenus sont :

- 100% c'est le nombre d'élèves par classe
- 75% c'est le volume horaire.
- 50% c'est les méthodes d'enseignement.

Certes il y'a beaucoup d'autres éléments, que nous n'avons pas évoqué et qui sont relatifs à l'échec scolaire, les trois points que nous avons cités (le nombre d'élèves par classe, le volume horaire, et les méthodes d'enseignement) sont à notre avis d'une importance considérable permettant à eux seuls de tirer un résultat fiable. La moitié des enseignants ont jugés, que parmi les causes de l'échec, les méthodes d'enseignement, l'adoption de la nouvelle méthode scolaire n'est pas en faveur des apprenants.

Analyse et commentaire de la question n° 08.

La figure 3.6 traite le passage de l'enseignant d'une méthode à une l'autre.

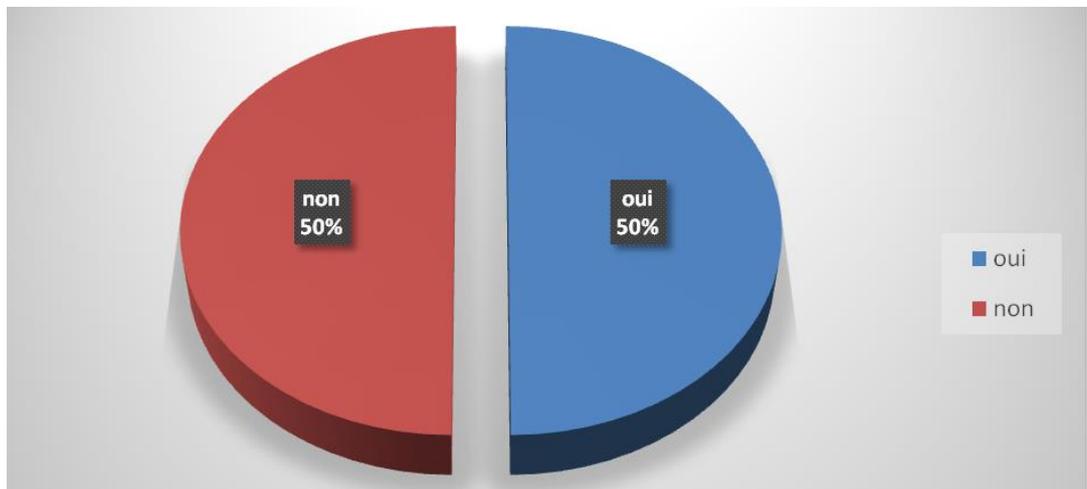


Figure 3.6: Les enseignants qui n'ont pas trouvé de difficulté à changer de méthode

- 50% des participants ont trouvé des difficultés à passer de la méthode déductive à la méthode inductive. Ceci peut expliquer en partie l'acharnement de l'enseignant à s'accrocher à son ancienne méthode et en une autre partie l'efficacité de celle-ci par rapport aux apprenants.
- 50% des enseignants se caractérisent d'une certaine flexibilité dans leur manière de faire et peuvent passer d'une méthode à une autre, sans que leurs statuts soient affectés, ce qui explique leurs compétences éducatives et leurs expériences professionnelles.

Analyse et commentaire de la question N°9 :

La figure 3.7 représente l'utilisation de la méthode inductive à tous les niveaux :

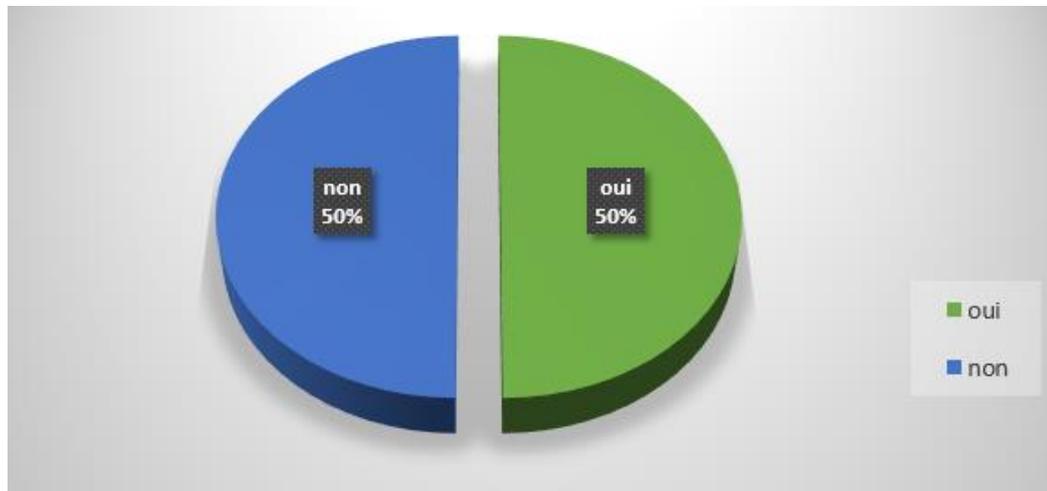


Figure 3.7 : L'utilisation de la méthode inductive à tous les niveaux.

- 50% des enseignants ont confirmé l'utilisation de la méthode inductive à tous les niveaux.
- 50% des autres ont infirmé l'utilisation de la méthode inductive à tous les niveaux. Ceci dit, nous pourrions conclure que l'apport de la méthode déductive est bénéfique, et que la moitié des formateurs concernés pensent, qu'il est toujours nécessaire d'intégrer ce type de méthode spécialement en cycle primaire.
- Nous sommes à égalité dans les deux points, d'après ces résultats, nous pourrions infirmer les rumeurs, que la méthode déductive a tendance à disparaître en une ère, où la communication tient une place importante.

Analyse et commentaire de la question N°10 :

La figure 3.8 illustre l'utilisation des deux méthodes à la fois.

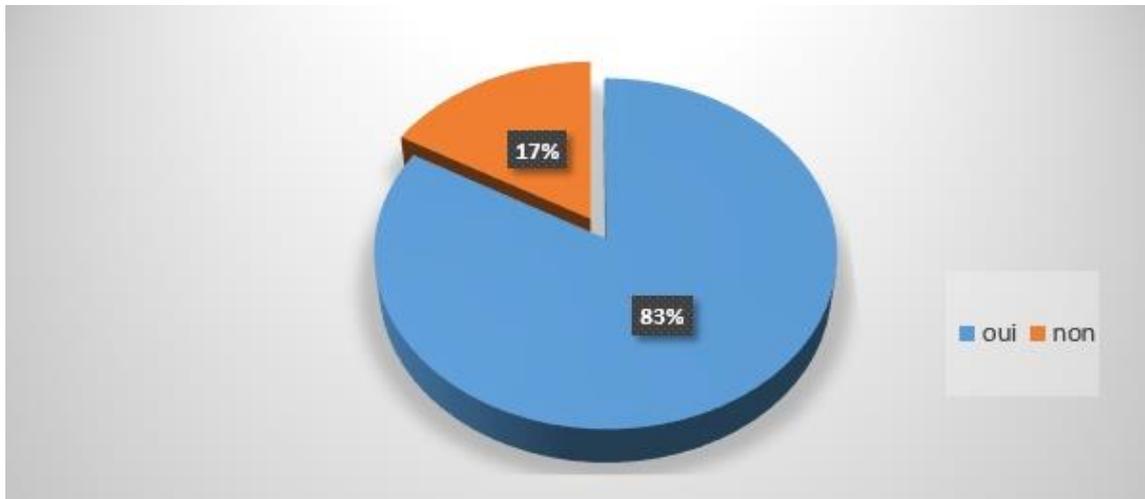


Figure 3.8 : Les enseignants utilisant les deux méthodes à la fois

- 83% des participants au questionnaire, affirment qu'il leur arrive d'utiliser les deux méthodes à la fois.

Cette procédure, n'explique en aucun cas l'inefficacité de la démarche déductive, au contraire, c'est une preuve concrète de l'utilité et de l'effet positif de cette méthode dans l'acquisition des règles grammaticales.

- 17% des enseignants ne recourent pas à l'utilisation des deux méthodes à la fois.

Ces formateurs préfèrent procéder avec une seule méthode. Si nous analysons ces résultats nous pourrions conclure que la méthode déductive persiste toujours.

Un grand nombre d'enseignants (83%) recourt à la méthode déductive, même comme étant associée à la méthode inductive. Ceci ne peut expliquer que son utilité dans l'enseignement de la grammaire.

7. Présentation du manuel scolaire (Mon livre de français, 5^{ème} année primaire)

Le manuel scolaire de français est un document officiel conçu conformément à l'arrêté ministériel N° 38 du 26/11/2009 par Boubakri Nawal et Mohamedi Amel avec la collaboration de cinq auteurs parmi eux Mr Sriti Lamine, inspecteur de l'éducation nationale.

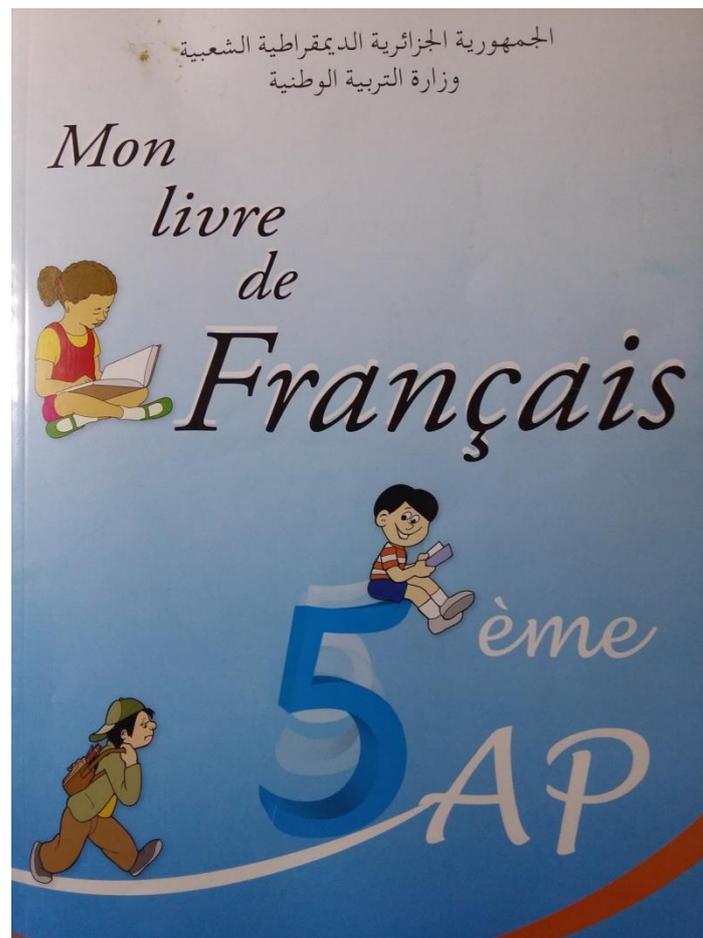


Figure 3.9 : Manuel scolaire de français.

Le livre a été élaboré et réalisé selon les critères de la nouvelle méthodologie du projet. Son volume correspond à 144 pages, réparti en quatre projets, comprenant chacun une quarantaine de pages, en plus d'une partie réservée à l'explication d'une centaine de mots.

Dans ce manuel, l'élève va trouver des projets d'écriture, qu'il réalise grâce à une démarche cohérente et progressive. Il découvrira :

-Des activités d'oral qui lui permettront de s'exercer dans la communication orale.

-Des activités de lecture qui l'aideront à accéder à la compréhension écrite, à travers les différents types de textes : documentaire, narratif et prescriptif.

-Des activités de fonctionnement de la langue, qui lui donnent l'occasion de découvrir la langue, à travers des règles simples.

-Des activités d'entraînement à la production écrite qui lui permettront d'aller progressivement vers la maîtrise de l'expression écrite.

-Une évolution à travers laquelle ; il fera le point sur ce qu'il a appris.

-Une étude de texte qui l'aidera, dès le début de l'année, à préparer son examen de fin de cycle primaire.

-Une histoire longue.

--Des poèmes pour découvrir un autre aspect de la langue.

Les quatre projets sont intitulés comme suit :

- Le projet 1 : « Faire connaître des métiers »

-Le projet 2 : « Lire et écrire un conte »

-Le projet 3 : « lire et écrire un texte documentaire »

-Le projet 4 : « Lire et écrire un texte –prescriptif »

Chaque projet se compose de trois séquences, chacune d'elles comportant des activités d'oral, de lecture, de fonctionnement de la langue et

d'entraînement à la production écrite. Ce livre est accompagné d'un cahier d'activité dans lequel, l'apprenant pourra s'exercer tout au long de l'année.

La 5^{ème} année primaire est une étape décisive, elle coïncide avec la fin du cycle primaire, comme elle est une période préparatoire de l'accès au cycle moyen.

8. Finalités et buts de l'enseignement du français dans le primaire

La langue française a un statut spécifique dans la société algérienne, l'impact historique du colonialisme a fait que cette langue soit incrustée et avec des ramifications dans cette société. L'intégration de la langue à partir du cycle primaire renforce les possibilités d'atteindre des résultats satisfaisants. La finalité de toute éducation, c'est faire doter l'élève de compétences solides, pertinentes et durables ; l'enseignant du français à l'école primaire vise à développer chez l'apprenant des compétences de communications à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire) dans des situations scolaires normalement adaptées à son développement cognitif et cela dans le but d'amener l'élève à pouvoir s'exprimer dans la langue cible.

L'enfant d'âge scolaire (de 6 à 11 ans) témoigne d'une activité synaptique intense, supérieur à celle de l'adulte, qui tend à se stabiliser avec l'âge et se rapprocher de celle de l'adulte¹, alors, on constate que, pendant cette période l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère a plus de chance de réussir. Cet enseignement doit permettre progressivement à l'élève d'utiliser la langue orale et écrite pour s'exprimer. Ainsi l'apprentissage de la langue joue un rôle important dans la formation de l'apprenant en lui permettant de s'ouvrir sur d'autres

¹ Eliman Abdou, "L'exception linguistique en didactique", édition dar El Gharb, 2006, P.74.

cultures d'une année à une autre, les programmes de la langue française se structurent en compétences à installer à l'orale et à l'écrit¹.

9. Analyse

Le principe de l'induction obéit, de par sa structure, à la loi de la nature, l'homme s'est retrouvé envahi par plusieurs phénomènes, et son instinct le pousse, à travers les raisonnements, vers la découverte. Au fur et à mesure, qu'il fait des recherches, qu'il s'investi, il accède aux lois et aux règles qui lui serviront plutard. C'est de ce principe que découla l'idée de recourir à l'enseignement par méthode inductive.

Autrefois, on privilégiait la méthode déductive dans l'enseignement de la grammaire, la règle est présentée à l'élève et il doit l'apprendre par cœur. De nos jours, l'enseignant procède inversement en proposant à l'apprenant plus d'exemples, et de ces derniers, il est supposé avec l'aide de l'enseignant de découvrir la règle.

Dans le présent travail, premièrement, nous avons effectué une enquête au niveau de l'établissement et un questionnaire destiné à des enseignants. L'enquête prévue étant accomplie, selon les procédures établies, nous sommes abouti aux résultats suivants : avec l'utilisation de l'expression de négation « ne.....pas », les résultats recueillis dans l'approche déductive l'ont remporté sur ceux recueillis dans l'approche inductive, alors qu'avec les expressions « neplus » et « ne.....rien », la majorité des élèves ne sont pas parvenus à les appliquer sur les exemples proposés dans les deux méthodes. Deuxièmement, après l'exécution du questionnaire et la collecte des résultats auxquels, nous sommes parvenus, nous pouvons affirmer que les résultats de certaines questions ont été en faveur de la méthode inductive, d'autres supportent la méthode déductive,

¹ "Mon livre de Français", 5^{ème} AP, Ministère de l'enseignement national, 5 aout 2010.

comme certains sont à égalité, mais pour la question N° 4, qui est une question décisive et d'après elle, nous pourrions démontrer que la méthode inductive ne favorise pas une meilleure acquisition de la grammaire du FLE. Seulement 41 % des acteurs du questionnaire favorisent l'approche inductive et plus de 42 % supportent la méthode déductive.

D'après Alain Beitone, il faut rompre radicalement avec cette méthode pour les raisons suivantes :

-La pédagogie inductive est un non-sens épistémologique : Adopter l'induction dans le processus d'enseignement conduit les élèves à prendre la science comme un empiriste et inductiviste, s'oppose avec une vraie formation intellectuelle.

-La pédagogie inductive est une source de confusions : on peut imaginer un cours magistral entrepris avec la méthode inductive, l'enseignant présente le résultat de plusieurs observations avant d'arriver à la loi ou la règle générale devant des élèves muets et passifs.

-La pédagogie inductive, si elle est effectivement mise en œuvre, ne peut pas conduire les élèves à une véritable appropriation des savoirs : la pédagogie inductive, en ne recourant pas à la théorie, en prétendant accumuler les observations de faits singuliers, prive les élèves de vrais outils nécessaires à un véritable apprentissage¹.

Durant le colloque pédagogique de l'alliance française, Carlos Souza Da Silva, constate que procéder uniquement avec la démarche inductive ne suffit pas à assurer l'acquisition des règles par les élèves, parce que d'un

¹Beitone Alain, professeur de sciences économiques et sociales, « Pour en finir avec la pédagogie inductive », 2006, www.eloge-des-ses.fr/faits/pedagogie_inductive_verdef_.pdf.

côté, ils ne disposent pas d'un vocabulaire qui leur sert à l'explication et d'un autre, cette démarche doit être bien maîtrisée par l'enseignant¹.

D'après les éléments abordés ci-dessus, les résultats et la situation dans laquelle se trouvent les apprenants qui font preuve de régression dans leur niveau; une bonne réflexion sur la situation en classe doit être entreprise.

Nous pouvons conclure que la méthode inductive n'est pas concevable dans l'enseignement au niveau du primaire, aussi, l'enfant d'âge scolaire, n'est pas en mesure d'entamer un raisonnement inductif, son développement psychologique n'est pas assez mature, pour se lancer dans des observations multiples, auxquelles il doit prêter attention dans l'intention d'en tirer des règles, des lois....

La pensée la plus élaborée des enfants de neuf ans peut seulement impliquer des opérations simples. C'est-à-dire qu'un enfant de cet âge ne peut se soumettre à des opérations comme celles de la période des opérations formelles. Certainement, il ne peut résoudre tous les problèmes relatifs à des opérations simples parce que ce processus dépend soit du nombre d'expressions qu'il a eu avec ce problème, soit de sa formulation avec des problèmes qui pouvaient se rapprocher de celui-ci, soit du contenu plus ou moins familier dans lequel il apparaît².

¹Souza Da Silva Carlos, professeur à l'alliance « Pour une démarche inductive dans l'enseignement de la grammaire en FLE », Actes du 12^{ème} colloque pédagogique de l'alliance française, SAO PAULO, 2011.

²Siegler Robert, "Enfants et raisonnement : le développement cognitif de l'enfant, chp2.P.70.

Conclusion

Notre travail de recherche est du type à nécessiter une expérimentation sur terrain, laquelle va donner une impression du réel au sujet. Deux voix se sont offertes à nous, une sous forme d'enquête réalisée sur terrain au niveau d'une école, et une autre traduite comme questionnaire attribué à des enseignants expérimentés dans le domaine.

L'exécution de l'enquête à travers l'enseignement de la grammaire, avec les deux procédures inductive et déductive a donné lieu à l'idée que : exposer l'expression de négation à l'élève est sécurisant, alors que le fait de le laisser se débrouiller, ne fait que perturber l'enchaînement de ses idées.

L'enseignement de la grammaire à travers la méthode inductive nécessite beaucoup plus de temps, qu'à travers la méthode déductive, aussi les apprenants sont dans l'incapacité d'aboutir aux règles grammaticales, critère exigé par la méthode inductive. En plus dans cette dernière, il faut que l'enseignant maîtrise bien la procédure inductive.

Concernant le questionnaire, les résultats obtenus sont pratiquement à égalité dans les deux méthodes avec une légère tendance vers la méthode déductive. Recourir à cette méthode multiplie les chances de fossiliser les règles grammaticales chez l'apprenant et l'accès à une bonne maîtrise de la langue étrangère.

Conclusion

générale

Le phénomène d'enseignement / apprentissage a subi durant son parcours, depuis les anciennes méthodologies jusqu'à aujourd'hui plusieurs modifications, dans le but d'amener l'apprenant à franchir les obstacles, auxquels il se heurte. Les changements qui ont été apportés à l'enseignement à la lumière des réformes scolaires sont fondés sur les principes de l'approche communicative. Une approche qui vise l'accès à la bonne communication de l'apprenant dans la langue cible, mais avec une certaine marginalisation de la grammaire et ses règles. Notre travail s'intéresse spécifiquement à l'acquisition d'une des composantes de la langue, à savoir la grammaire. Nous avons procédé à une étude comparative entre la méthode déductive et la méthode inductive dans l'enseignement de la grammaire du FLE, spécialement au cycle primaire (5^{ème} année), en mettant l'accent sur le stade des opérations concrètes dans le développement de l'enfant décrit par Piaget.

Nous nous sommes d'abord penchés sur deux volets, l'un est fondé sur des modes de raisonnement relatifs à l'individu, et leur intégration dans les pratiques pédagogiques, en plus de l'étude du statut de l'enfant et sa position face à ces deux raisonnements. Ensuite, l'autre volet a été consacré à l'étude de l'enseignement/apprentissage de la grammaire du FLE, les types de grammaire élaborés dans la pédagogie. Et enfin pour bien mener le déroulement des événements, nous avons tenté de donner du poids au travail avec la concrétisation des faits abordés tout au long de l'étude théorique, afin que le tout aboutisse sur les résultats espérés.

Après l'analyse des résultats auxquels nous sommes parvenue, nous pouvons affirmer notre hypothèse que la méthode déductive est la méthode la plus adaptée, au cycle primaire. Elle leur permet aux apprenants de mieux acquérir les règles de grammaire, aussi dans certains cas, le recours aux

deux méthodes à la fois est préconisé, et qu'on peut le prendre en considération.

Nous souhaitons que notre modeste travail soit un facteur qui pourrait contribuer à la reconsidération des méthodes adoptées au primaire ceci dit, dans le grand intérêt de l'apprenant. Nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité de notre travail, nous estimons qu'il pourra être d'un apport bénéfique, pour d'autres projets et comme point de départ à d'autres recherches ultérieures.

Références

bibliographiques

Le Coran (sourate 25 Al-forquan (le discernement) : verset 53).

Monographie

- Arnould Antoine et Nicole Pierre, « la logique ou l'art de penser, 1662, 3^{ème} partie, chapitre XIX, champs Flammarion, 1978.
- Bess Henry, et Porquier Rémy « Grammaire et didactiques des langues (1989) », Paris, Didier, 1991.
- Carlo Cathrine, Granget cyrille, Okkimjim, Prodeau Mirielle, «L'acquisition de la grammaire du français, langue étrangère », Paris, Edition Didier, 2009.
- Chalmers, « qu'est-ce que la science ? », édition la découverte, Paris, 1987.
- Chiss Jean-Louis et David Jacques, didactique du français et étude de la langue (débats dans l'enseignement-apprentissage de la grammaire), Armand Colin, 2011.
- Cuq Jean pierre, « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde », France, SEPEC, 2012.
- Cuq Jean Pierre et Gruca Isabelle, « Cours de didactiques du français langue étrangère et seconde », Grenoble, presses universitaire, 2005.
- Ferhani Fatiha Fatma « Algérie, L'enseignement du français à la lumière de la réforme », édition Armand colin, Dunod.
- Mill jean stuart « Système de logique déductive et inductive »,1943.
- Musson, «le développement des enfants d'âge scolaire 6 à 12 ans règles»,
- Philippe Auzon, Dictionnaire encyclopédique, édition Auzon, Paris.
- Rousseau Jean-Jacques, « Emilé ou l'éducation » ; Gallimard, 1985.
- Tagliante Christine, « La classe de langue », CLE international, 1999, Paris.
- Vienneau Raymond, « Apprentissage et enseignement Théorie et Pratique », 2ème édition, Québec, Gaëtan Morin.
- Eliman Abdou, « l'exception linguistique en didactique »,

Dictionnaires

-Cuq Jean Pierre, « le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », CLE international, Paris, édition 2003.

-Auzou Philippe, « Dictionnaire encyclopédique », Edition Auzou Paris, 2012.

Thèses

-La méthodologie traditionnelle, Thèse.univ-lyon2.Fr>document>getpart.

Les approches inductives et déductives, thès.uni

Lyon2.Fr/documents/getpart.php? Id=lyon.2006.mioch-m&part=117443.

-Tanriverdieva Khatira, « La notion de grammaire dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère, » Lyon, université catholique, 2001-2002.

Sitographie

-Raison, [Fr.Wikipedia.org/wiki/raison](http://fr.Wikipedia.org/wiki/raison).

-Raisonnement naturel et logique formelle, www.abord-ch.org/comms/sedra_d07/txt-logique.pdf, L_O. Pochon/version janvier 07 logique.doc

-Bertrand Philipe, « le rôle de l'indication dans la représentation de l'argumentation comme situation de communication » communication et organisation [En ligne], février 1997, mis en ligne le 01 Avril 2012, consulté le 06 mai 2015. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1994>.

-Le raisonnement inductif et déductif, www.biotechno.Fr/lesraisonnements, consulté le 20 Avril 2015.

-Desbrosses Stéphane, « Activités mentales supérieures, le raisonnement déductif, section : articles, catégorie : psychologie cognitive, le 19 septembre 2008, [www.psychoweb;Fr/.../511-activités mentales-supérieures-le raisonnement](http://www.psychoweb;Fr/.../511-activités-mentales-supérieures-le-raisonnement).

-
- Méthodes déductives et inductives en pédagogie, [www.questions de classes.org/2](http://www.questions.declasses.org/2) Méthode, 05 octobre 2015.
 - P.P.R.E : « L'aide aux apprentissages stratégies d'apprentissage », [www.endp.fr/ressources/dossiers/ str...contexte pédagogique](http://www.endp.fr/ressources/dossiers/str...contexte_pedagogique), 30 avril 2015.
 - L'induction chez Claude Bernard et Louis de Broglie et son applicabilité en classe, 24 aout 2010.
 - Induction (logique), Wikipédia, [fr .m.wikipedia.org/wiki/Induction](http://fr.m.wikipedia.org/wiki/Induction).
 - Bernard Claude « leçons sur les phénomènes de la vie », 1985, cité par LARGEAUT in sur la méthode expérimentale, le débat N° 38, 1986.
 - « Méthodes déductive et inductive en pédagogie « site alternatif d'éducation, de lutte et de pédagogie, [www.questions de classe.org/2](http://www.questions.declasse.org/2) méthode, 5 octobre 2013.
 - Bélisaire, « le problème de l'induction philosophie.philisto.fr Philosophie Métaphysique.
 - « L'intuitivisme « free science (site sur les mathématique la physique, et l'informatique).be /la science 3. php (inductivisme). FLWEblog.over8blog.com/article-implicite (26 mars 2013) consulté le 22 avril 2015.
 - Gohan Gabriel, lycée « Janson, de sally », Paris.
 - Chalmers « qu'est-ce que la science ? »Edition la découverte, Paris, 1987.
 - Zinouse.univ-tln.fr/HDS/Raisonnement.pdf.
 - Marion Henri « raisonnement »Fr.m.wikipedia.org/wiki/raisonnement.
 - Masson, « le développement des enfants d'âge scolaire 6 à 12 ans », 1999.
 - Etude diachronique du développement cognitif (période des opérations concrètes beatriceproste.free.fr/diachronie.
 - Lecompte Jaques, « lev Vygoski (1896-1934), pensée et langage » publié le 01 mars 1998, article issu du mensuel N° 81, mars 1998, science humaines.

-
- Dr. Kridech Abdelhamid, «Pratiques grammaticales en classe de FLE états des lieux et perspectives didactiques», synergies Algérie, 2013, N°18, pages 165-174.
 - Descartes René, « Règles pour la direction de l'esprit », (Règle1), traduction et notes par JaquesBrunschwig.
 - Habib El Mistari (Doctorant, université de sidi Bel Abbès), L'enseignement /Apprentissage du FLE en Algérie : Une nouvelle méthodologie pour quelles pratique de classe ? Synergies Algérie N°18, 2013, pp. 39-51.
 - Cours d'initiation à la didactique de français langues étrangers en contexte syrien, les méthodologies traditionnelles et naturelles, www.Ib.Refer.Org>cours>cours3_hd03.
 - Méthodologie, www.ph-ludwigsburg.de>méthodologie.
 - Vincent François, Ddezutter Olivier et le François Pascal, « Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive ? », www.academia.edu>Enseigner consulté le 30 avril 2015.
 - Mouchot Augustin (enseignant de français connu pour ses travaux sur l'énergie solaire), Séminaire de recherche, Méthodes d'analyse économique des politiques et des systèmes éducatives, www.unige.ch>séminaire>demindded2, 2003.
 - Kapprenberg Janne (étudiante à l'université de Göttingen, « Déductif », grammaire inductive et déductives, www.ph-ludwigsburg.de, mars 2008. Consulté le 10 septembre 2014.
 - Fougerons Marie Christian, « l'enseignement de la grammaire en classe de français langues étrangers » », Ela Etudes de linguistiques appliquée 2/2001(N°122), P.165-178, www.cain.info/révue-ela-2001-2-page-165.htm
 - <http://www.biotechno.fr/IMG/scenari/dossierpse/co/raisonnements.html>

Résumé

En Algérie, la mise en place des réformes scolaires (2003), a donné naissance à une rétrogradation dans le niveau des apprenants. Ce constat a été l'élément déclencheur de notre travail de recherche. Le thème en question s'articule autour de la méthode la plus conforme - la déduction ou l'induction - dans l'enseignement de la grammaire du FLE : « cas de la 5^{ème} année primaire ». L'enfant de cet âge, peut engager un raisonnement relatif à des opérations simples, loin de toute opération formelle.

La mise en scène de l'expérience avec ses deux volets, l'enquête et le questionnaire, nous a permis de circonscrire la matérialité de notre travail. Avec le recours à l'analyse des caractéristiques dominantes, relatives au sujet, il ressort que la méthode déductive est la méthode la plus recommandée par les enseignants dans l'enseignement de la grammaire du FLE spécialement au primaire, base de l'apprentissage du français. La composante grammaticale reste un facteur indispensable dans la classe de langues, sa mise en considération renforce les chances de faire parvenir l'apprenant à la maîtrise de la langue cible.